

Thème : Bien-être et Education

ESPE de Besançon
Janvier 2019

Année scolaire : 2018 – 2019

Table des matières

Introduction	1
Problématique et hypothèses	2
Première partie : Revue de littérature	2
I) Définition des concepts éducation et bien-être	2
I.1 Education	2
I.2 Bien-être	4
II) Elément de cadrage : texte institutionnel (loi de refondation)	6
III) Créer un climat scolaire et bienveillant	7
III.1 Définitions	7
III.2 Agir sur le climat scolaire	9
III.3 Développer le sentiment d'appartenance	9
IV) Dans un souci de réussite et de bien-être des élèves	10
IV.1 La réussite scolaire des élèves	10
IV.2 Le bien-être des élèves	11
V) Cependant des freins à la réussite et au bien-être	11
V.1 Absentéisme et décrochage scolaire	11
V.2 Sentiment de mal-être	12
V.3 Sentiment d'injustice	13
V.4 Phénomènes de violence scolaire et de harcèlement scolaire	14
Deuxième partie : Etude de cas et illustration	16
I) Exemple d'évaluation	16
I.1 La « Quinzaine de l'Altérité » au collège Colucci	16
I.2 Les projets du CESC au lycée Condorcet	20
I.3 Les enjeux et les effets d'une évaluation par compétences	25
Troisième partie : Enquête et analyse de terrain	28

Conclusion	28
Bibliographie	30
Annexes	32

Mots clés :

Bien-être, Education, Réussite scolaire, Climat scolaire, Mal-être, Absentéisme, Décrochage scolaire, Justice, Violence scolaire, Harcèlement scolaire, Persévérance scolaire, Evaluation par compétence

PDF Pro Evaluation

Introduction

Titulaire de deux diplômes d'initiateur et d'animateur sportif (CFF1 et CFF3) dans le cadre du football, je suis joueur et responsable du pôle senior de l'Association Sportive Melisey Saint-Barthélemy après avoir occupé le poste de responsable du pôle jeune au sein du même club. A travers cette fonction associative, j'ai pu me confronter à la problématique de la transmission des valeurs relatives au « vivre ensemble » ; en outre, la préparation et l'animation de séances d'entraînement ont été mes premières expériences concrètes dans l'encadrement de groupes d'adolescents, ainsi j'ai pu développer des compétences pédagogiques pour apprendre aux joueurs des notions techniques, tactiques et psychologiques. De plus en participant au pilotage de la politique sportive et éducative du club, j'ai affiné des compétences organisationnelles par la mise en place du Projet Educatif Fédéral dont les objectifs sont l'apprentissage des règles de vie et de la citoyenneté.

Je suis actuellement CPE stagiaire au Lycée Condorcet à Belfort qui dispose d'un internat. En coopération avec mes collègues CPE, nous avons mis en place des activités culturelles (cinéma, musique, théâtre) afin de favoriser l'ouverture d'esprit des jeunes et de les placer dans un climat favorable à leur réussite. En effet, certains jeunes supportant mal l'éloignement familial, leur proposer des activités et un accueil chaleureux contribuaient à combler ce manque affectif et à apporter un côté positif à la vie en collectivité.

En collaboration avec les enseignants et le service de vie scolaire, je dois vérifier l'assiduité de chaque élève puisque la scolarité est obligatoire jusqu'à seize ans. Cette mission de suivi des absences est importante car le taux d'absentéisme reste un des indicateurs du climat de l'établissement et une condition effective de la réussite de l'élève.

Organiser la vie scolaire est le troisième domaine dans lequel le CPE intervient. En effet, je dois prendre en charge les élèves en dehors des heures de cours, de leur arrivée dans l'établissement à leur départ le soir ou en fin de semaine pour les internes. Lorsqu'ils ne sont pas en cours, ils circulent dans tout l'établissement, se déplacent d'un endroit à un autre, souvent en groupes. Je dois m'assurer, avec les assistants d'Education, que ces flux d'élèves se fassent en toute sécurité, dans un climat favorable, sans violence ni discrimination.

La mission première de l'Ecole est la transmission du savoir et des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité), elle participe aussi au processus de socialisation de l'enfant en l'aidant à devenir élève, citoyen et être bien avec lui-même afin de favoriser la vie en collectivité. Chaque élève doit se construire en tenant compte de ses pairs et en respectant les règles de la vie collective. Il s'agit de trouver un équilibre entre l'épanouissement de l'individu et le respect des règles inhérentes à la vie en communauté. A ce titre, l'élève est soumis aux règles établies au sein de l'établissement et doit s'y conformer ; il doit faire preuve d'assiduité à chaque heure de cours et fournir un travail régulier en cours afin d'obtenir de bons résultats. Ces règles sont nécessaires pour organiser et faciliter la vie collective et chacun doit se les approprier.

Les élèves d'un établissement sont au « centre du système » (loi d'orientation de 1989 impulsé par Lionel Jospin) et il convient donc de leur permettre d'être acteurs de leurs apprentissages mais aussi de collaborer à la mise en œuvre d'une ambiance propice au sentiment d'appartenance. En participant aux différentes actions qui sont proposées pendant une année scolaire, l'élève, dans sa globalité, n'acquiert pas uniquement des savoirs, des valeurs mais participe aussi à des activités sportives, culturelles et artistiques pour appliquer ces connaissances et ses valeurs, acquérir de nouvelles compétences, et ainsi contribuer à son bien-être et son épanouissement.

Problématique et hypothèses

J'ai décidé de choisir le thème bien-être et éducation, et j'ai essayé d'envisager plusieurs pistes de recherches et de réflexions : la notion d'éducation, le concept du climat scolaire, le sentiment d'appartenance, la réussite scolaire, le concept du bien-être, le décrochage scolaire, l'absentéisme, la violence scolaire, le harcèlement scolaire, le mal-être, la notion de justice, la persévérance scolaire, l'évaluation par compétences.

A travers ces différents mots clés, bon nombre d'hypothèses peuvent être élaborées afin d'expliquer et de comprendre le lien entre bien-être et éducation. En quoi l'instauration d'un climat scolaire positif impacterait sur la réussite des élèves et sur leur bien-être ? Le système éducatif peut-il relever le défi que représente l'instauration d'un climat scolaire favorable ? Face à une société en perpétuelle évolution, quels leviers doivent et peuvent être impulsés afin de concilier la réussite scolaire et la réussite éducative ? Quels sont les facteurs qui nuisent au climat scolaire ? La persévérance scolaire peut être un pendant efficace à la lutte contre le décrochage scolaire ?

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République affirme que « l'éducation est la première priorité nationale » et « favorise la réussite pour tous ».

Dés lors suivre une scolarité normale dans un climat scolaire favorable et dans un sentiment de bien être est un atout de réussite éducative et scolaire. Se pose alors les questions suivantes : alors que la réussite et le bien-être des élèves soient devenus des préoccupations nationales, comment l'école peut relever le défi d'instaurer un climat scolaire propice à l'épanouissement de chacun ? Malgré des freins (absentéisme, décrochage, mal-être) à la réussite et le bien-être de chaque élève, quels leviers l'école peut actionner afin de permettre à chacun de devenir un être épanoui ? Tandis que la réussite scolaire et éducative soit au cœur des priorités, n'est-il pas réducteur de reléguer au second plan la problématique du bien-être de l'enfant/élève ?

1^{ère} Partie : Revue de littérature

I) Définition des concepts « Education » et « Bien-être »

I.1 Education

L'éducation peut se définir comme la conduite de la formation de l'enfant ou de l'adulte ; c'est également la formation de quelqu'un dans tel ou tel domaine d'activités¹. C'est aussi la mise en œuvre de moyens propres à développer méthodiquement une faculté, un organe ; c'est enfin la connaissance et la pratique de bonnes manières, des usages de la société (savoir-vivre)². A travers ces différentes définitions extraites du dictionnaire « Larousse », le concept éducation est protéiforme.

Bernard Jolibert, dans l'ouvrage *Education et Bien-être*³, s'appuie sur « une définition de l'éducation acceptable par tous⁴ » proposé par Jacques Ulmann qui écrit « l'éducation consiste en une action exercée par un être humain sur un autre être humain, le plus souvent, par un adulte sur un enfant, pour permettre à l'éduqué d'acquérir certains traits culturels

¹ Définition www.larousse.fr/dictionnaires/francais/education/27867

² Définition www.larousse.fr/dictionnaires/francais/education/27867

³ Gilles Ferreol, *Education et Bien-être*, EME, 2018

⁴ Bernard Jolibert, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

(savoirs ou manières d'agir tant techniques que morales) que les usages, le sentiment ou une conviction raisonnée font considérer comme souhaitables⁵ ». Ainsi il peut se poser les interrogations suivantes : Pourquoi l'homme reçoit une éducation ? Qu'est ce que l'homme pour qu'il ait besoin d'apprendre ? A quelles fins éduque-t-on ? Ces questions nous amènent à interroger les valeurs véhiculées par l'éducation et la place qu'elle accorde à l'autorité.

La première phrase écrite par Kant, dans *Traité de pédagogie*, dit de l'éducation qu'elle est proprement humaine : « l'homme est la seule créature qui soit susceptible d'éducation⁶ ». L'éducation peut s'assimiler à l'apprentissage des soins pour les enfants, à l'apprentissage de la discipline et à l'instruction par le biais de la culture. Pour comprendre les fondements de l'éducation, on peut partir du postulat de l'homme dans la nature où règne l'animal. Hannah Arendt écrit « si l'on considère la vie et son évolution, l'enfant est un être humain en devenir, tout comme le chaton est un chat en devenir⁷ ». Ainsi l'enfant comme l'animal sont des créatures vivantes non achevées. Mais c'est dans son rapport à la vie seulement que le petit animal est en devenir. Au bout de très peu de temps, le petit animal peut se débrouiller tout seul, la transmission se fait de façon innée. Ici, l'éducation est une « simple fonction de la vie » qui n'a d'autre but que « d'assurer la subsistance et d'apprendre à se débrouiller dans la vie ».

Tout ce qui rend l'homme humain (le langage, les techniques, les sciences, les arts, la morale) n'est pas inné mais s'acquiert ou s'apprend. Ainsi, comme l'écrit Jean-Jacques Rousseau, « tout ce que nous n'avons pas à notre naissance, mais dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation⁸ ». Le résultat de l'éducation c'est donc l'instruction, les savoirs et les savoir-faire, mais aussi les manières d'être et les valeurs qui sont transmises. L'éducation ne se résume pas à une simple fonction de la vie mais également à une introduction à un monde qui est nouveau pour l'enfant comme l'explique Arendt. L'enfant a une double relation au monde et à la vie. Dans son rapport à la vie (domaine biologique) l'enfant est comme l'animal en devenir, et dans sa relation au monde (domaine de la culture) l'enfant est nouveau dans un monde qui lui est étranger. Ce qui est naturel pour l'homme, c'est d'être culturel.

L'enfant a besoin d'éducation, et si c'est un devoir d'éduquer un enfant, c'est parce que donner naissance à un enfant, c'est introduire dans un monde un être inachevé, en état de totale dépendance physique, affective, intellectuelle. C'est un devoir et une obligation pour les parents et les adultes de prendre soin et d'éduquer un membre de la communauté humaine sachant qu'il n'est pas à égalité avec les autres. L'enfant est nouveau dans le monde, et l'éducation est donc une affaire familiale et privée. Puis l'enfant découvre le monde en intégrant l'école qui est un lieu de transition ni privé, ni politique. Les maîtres ont la responsabilité, que leur confère l'autorité du savoir, de transmettre l'héritage culturel reçu des générations précédentes. L'éducation est un besoin pour les enfants mais c'est également un droit qui leur est reconnu. En France l'école gratuite et obligatoire (lois Ferry 1881-1882) témoigne de ce devoir d'éduquer qui incombe aux adultes et de ce droit à l'éducation qui revient aux enfants.

L'éducation remplit une fonction sociale. Cet énoncé signifie que toute société affronte la difficulté de se conserver et de former à cette fin les générations montantes. L'éducation et plus précisément le système éducatif remplit une fonction indispensable dans les sociétés qu'on appelle la socialisation. Ainsi, selon Durkheim, « l'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération⁹ ». La socialisation désigne un processus

⁵ Jacques Ulmann, *La pensée éducative contemporaine*, Paris, Vrin, 1982

⁶ Emmanuel Kant, *Traité de pédagogie*, 1803

⁷ Hannah Arendt, *La crise de l'éducation dans la La crise de la culture*, 1961

⁸ Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, 1762

⁹ Emile Durkheim, *Education et sociologie*, 1922

général qui constitue les être humains comme êtres sociaux, c'est-à-dire, comme des membres d'un groupe. L'éducation est un processus social que ses produits dépendent des formes sociales au sein desquelles elle se déroule. A l'école, les élèves apprennent à vivre en collectivité. Parler de socialisation revient à insister sur le fait qu'il y a un processus d'intégration de l'individu dans un milieu social (l'école) ou dans un groupe (la classe). L'apprentissage scolaire constitue pour Durkheim le processus de socialisation. C'est un canal privilégié d'intégration à la société pendant laquelle les individus apprennent à se soumettre à la discipline. Selon Durkheim, l'école, comme institution, s'intègre dans le système social global et doit remplir la fonction de transmission des savoirs, mais également des règles et des valeurs, ce qu'il désigne comme éducation morale. Toute société fonctionnant sur la base de règles (fonction de régulation), il faut donner à l'enfant le sentiment de la discipline nécessaire. Chaque société devant être cohésive (fonction d'intégration), il faut transmettre à l'enfant le sens de la valeur du groupe, du lien social, du sentiment d'appartenance, « l'attachement au groupe ».

I.2 Bien-être

A l'inverse de l'éducation, il s'avère difficile de donner une définition du bien-être. En effet comme le souligne Bernard Jolibert, « l'approche de la notion de « *bien-être* » est plus délicate¹⁰ ». Tout d'abord l'état qui lui correspond est complexe et protéiforme puisque le bien-être est à la fois social, intellectuel, affectif, physique, moral. Ensuite il concerne l'ensemble des personnes à des degrés divers mais il est difficile de mesurer où se situe sa plénitude. Enfin, le bien-être diffère suivant les individus et est variable selon les moments « souvent relatif aux modes psychologiques dominantes¹¹ ».

Le dictionnaire Larousse définit le bien-être comme un état agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit¹² (éprouver une sensation de bien-être). Le bien-être peut également être perçu comme une aisance matérielle qui permet une existence agréable¹³. A travers ces deux définitions, le bien-être fait référence à des besoins psychologiques et physiologiques, et à un confort matériel. Force est de constater qu'il n'existe pas une seule définition de la notion de bien-être mais qu'elle peut être définie sous différentes formes.

Si l'on se réfère à la définition du Larousse, le bien-être « présente un double aspect¹⁴ » : « sous l'angle moral, il se caractérise par son côté négatif¹⁵ » marqué par l'absence de souci, la fin de l'anxiété, « sous l'angle matériel, il renvoie à une satisfaction physique plus positive¹⁶ » qui se caractérise par la santé, la prospérité, l'aisance matérielle. Il y a un sentiment de quiétude qui se manifeste et qui procure à l'individu une image et estime de soi positive s'opposant à la sensation de mal-être.

Malgré ces différentes définitions, définir la notion de bien-être reste complexe. Ainsi, comme l'écrit Annie Lasne, « il est issu des modèles prévalant dans le domaine de la santé et inclut la notion de bonheur, de satisfaction de vie (Bergugnat et al, 2017)¹⁷ ». Pour Caroline Guibert Lafaye, le bien-être est une réponse à l'épanouissement « suscité par la pleine satisfaction des besoins du corps et/ou l'esprit¹⁸ ». Vu sous cet angle psychologique, le bien-

¹⁰ Bernard Jolibert, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

¹¹ Bernard Jolibert, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

¹² www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bien-être/9159

¹³ www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bien-être/9159

¹⁴ Bernard Jolibert, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

¹⁵ Bernard Jolibert, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

¹⁶ Bernard Jolibert, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

¹⁷ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

¹⁸ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

être s'oppose au mal-être et « suppose un équilibre entre des affects positifs (plaisir, joie, dynamisme...) et des affects négatifs (anxiété, crainte, tristesse...) et se différencie du bonheur, davantage envisagé comme renvoyant à un sentiment de complétude (Kergoat et al, 2016)¹⁹ ».

Dans le système éducatif, le bien-être renvoie à la perception et au vécu des élèves face aux apprentissages, aux relations qu'ils entretiennent avec leurs pairs et les membres de la communauté éducative, à l'accueil que l'institution leur réserve. « Cette notion se distingue de celle du « *climat scolaire* » qui fait référence à l'identité organisationnelle d'un établissement ou d'une classe (Draelants, 2006)²⁰ ». Néanmoins, il ne s'agit pas d'opposer les deux concepts car « le bien-être est une déclinaison du climat perçu par les élèves qui rend compte de leur vécu²¹ ». Favoriser le bien-être des élèves contribue à améliorer le climat scolaire propice aux apprentissages et à une estime de soi positive. La loi Haby²² du 11 juillet 1975 concrétise le collège unique pour une durée de quatre ans. D'un côté, on assiste à une démocratisation par le biais de l'accès à tous les élèves dans un seul endroit, de l'autre côté, un phénomène de massification se développe lié au baby-boom. L'objectif du collège unique est de favoriser l'égalité des chances et la réussite pour tous, de favoriser la mixité entre garçons et filles (rendue obligatoire par cette loi), propager les idées d'égalité souhaitées par Jules Ferry et proposer une pédagogie différenciée. A cela s'ajoute le bien-être de chacun puisque « la réflexion sur cette thématique est concomitante à la massification scolaire et à la nécessité de faire vivre ensemble des publics hétérogènes²³ ».

L'autorité exercée au sein de la famille et à l'école peut-être un frein au bien-être de l'enfant. En effet comme l'écrit Bernard Jolibert, « l'autorité magistrale [...] est le plus souvent présentée comme synonyme de pression extérieure, de violence négative qui ne vise qu'à blesser ou à humilier²⁴ ». Ainsi, l'autorité peut-être perçue comme néfaste pour le bien-être de l'enfant si l'éducateur fait preuve d'autoritarisme. Selon Eirick Prairat, dans *le dictionnaire de l'éducation*, l'autorité repose sur la distinction entre contrainte (potestas) et persuasion (auctoritas). La Potestas, « c'est le pouvoir légal, accordé par les instances supérieures de la société ». Le professeur a le pouvoir légal reconnu pour instruire. L'auctoritas est fondée sur « l'attestation d'une forme de supériorité ». L'enseignant va user d'autorité en obtenant l'adhésion des élèves mais sans contrainte. L'autorité revient à obtenir une obéissance librement consentie, elle doit être reconnue comme juste et légitime. Cette autorité, au sein de l'établissement, doit trouver appui sur le cadre réglementaire (défini dans le règlement intérieur) et peut s'exprimer par le biais de la punition et/ou la sanction.

L'autorité, supposée éducative, a une influence libératrice qui permet à l'enfant de devenir autonome, de raisonner par lui-même. Il s'agit d'accompagner et de guider l'enfant et non de l'obliger. L'influence éducative aide l'individu à s'élever, elle travaille à sa propre disparition. Une fois l'enfant autonome, elle devient inutile. L'autorité « éducative » présuppose la reconnaissance par celui qui reçoit l'autorité. « L'autorité éducative comprend trois significations indissociables : être l'autorité, avoir de l'autorité et faire autorité²⁵ ». Eirick Prairat précise « qu'il n'y pas d'éducation sans initiatives²⁶ ». Cette influence éducative se compose de quatre caractéristiques. Ainsi, elle fait grandir, elle permet de devenir autonome, elle est une influence temporaire pour atteindre un objectif qui est l'autonomie et elle suppose la reconnaissance de celui qui en sera bénéficiaire.

¹⁹ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

²⁰ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

²¹ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

²² Loi n°75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation *Loi Haby*

²³ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

²⁴ Bernard Jolibert, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

²⁵ Jean-Pierre Obin, *L'école et la question de l'autorité*, Administration et éducation, 2001

²⁶ Eirick Prairat, *La sanction en éducation*, PUF, Que sais-je ?, 2011

Par conséquent, l'autorité n'est ni contrainte, ni persuasion. Elle est influence. C'est parce qu'il y a autorité qu'il y a éducation. Ainsi, l'autorité n'est en aucun cas une limite au bien-être de l'enfant à condition qu'elle « repose sur une relation réciproque de respect : celui qui l'exerce croit en la capacité d'amélioration de celui qui s'y soumet. Quant à celui qui s'y soumet, il accorde sa confiance car il voit dans cette obéissance un moyen de progresser²⁷ ».

II) Élément de cadrage : texte institutionnel (loi de refondation)

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République stipule :

« L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité digne des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs.

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté²⁸ ».

« La formation scolaire favorise l'épanouissement de l'enfant, lui permet d'acquérir une culture, le prépare à la vie professionnelle et à l'exercice de ses responsabilités d'homme et de citoyen. Elle prépare à l'éducation et à la formation tout au long de la vie²⁹ ».

Cette loi favorise l'école inclusive et la réussite pour tous contribuant à la personnalisation des parcours. Il s'agit d'aider et d'accompagner les enfants afin que chacun trouve sa voie, construise son projet et soit épanoui. L'école inclusive ne recouvre pas uniquement l'accueil des enfants handicapés mais l'accueil de tous les élèves selon des besoins très différents d'un élève à un autre. C'est une école qui va tout mettre en œuvre afin de favoriser la réussite des élèves. La loi de refondation a rappelé la personnalisation des parcours articulée autour de grands axes : accompagner, combattre les inégalités, promouvoir une école bienveillante et exigeante, former et soutenir les équipes pédagogiques (création des ESPE). L'objectif étant de lutter contre le décrochage scolaire, donc lutter contre le chômage et agir pour la prévention de la délinquance. Par conséquent, les élèves ont tout intérêt à réussir afin de s'insérer socialement et professionnellement. « Si l'école certifie et qualifie les

²⁷ Bernard Jolibert, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

²⁸ Article L111-1 du code de l'éducation modifié par la loi de refondation du 08/07/2013

²⁹ Article L111-2 du code de l'éducation modifié par la loi de refondation du 08/07/2013

élèves, elle a aussi pour mission de les socialiser en préparant leur intégration dans la vie sociale (Fouquet-Chauprade, 2013)³⁰ ».

Concernant l'évaluation des élèves, par le biais du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, il existe un lien fort entre la réussite et les pratiques d'évaluation en mettant en avant l'estime de soi et en créant un climat de confiance. L'objectif repose sur une évaluation bienveillante : valoriser, expliquer clairement les attentes, accompagner pour corriger les erreurs, apprécier les compétences. Il s'agit de donner une visibilité aux différents parcours (santé, avenir, citoyen, artistique et culturel) à la fois pour les enseignants, les élèves et leurs familles. Et ainsi penser une pédagogie en dehors des heures de cours dans un souci d'égalité entre les élèves.

La loi de refondation de 2013 n'est pas la première réforme à mettre en exergue le bien-être des élèves puisque comme le souligne Jean-Jacques Dupaux, dans l'ouvrage *Education et bien-être*, la réforme de 1890 « publiée dans une circulaire du 07 juillet 1890³¹ » fait office de précurseur en matière de bien-être. Ainsi comme l'écrit Dupaux, en reprenant Antoine Prost, « la circulaire relative à l'emploi du temps, à l'éducation physique et à l'hygiène dans les lycées et les collèges propose les seules modifications importantes qu'on ait jamais songé introduire dans le régime des lycées³² » (Prost, 1968, pp.344-345). Les conditions de vie des internes dans les lycées napoléoniens, les problèmes d'hygiène, les soucis physiques et physiologiques auxquels s'ajoutent des conséquences morales sont les différents facteurs qui ont poussé les différents groupes d'acteurs (médecins, pédagogues, directeurs de l'enseignement secondaire, politiques) à faire aboutir cette réforme. L'efficacité et la réussite d'une réforme dépend de la coopération et d'une volonté commune de chaque acteur, et ce fut le cas pour cette réforme.

III) Créer un climat scolaire de qualité et bienveillant...

III.1 Définitions

« Le climat scolaire renvoie à la qualité et au style de vie à l'école. Le climat scolaire repose sur les modèles qu'ont les personnes de leur expérience de vie à l'école ; il reflète les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de management et la structure organisationnelle inclus dans la vie de l'école³³».

Ainsi pour que chaque élève puisse s'épanouir dans les meilleures conditions. Il doit avant tout évoluer dans un climat pacifié, dans un établissement où il se sent en sécurité. Cette ambition se conçoit évidemment dans la concertation et l'action cohérente de l'ensemble des personnels, et en particulier le chef d'établissement.

Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative : élèves, personnels, parents. C'est une responsabilité collective. C'est la construction du bien vivre et du bien être pour les élèves et le personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

« La qualité et le style de vie scolaire sont façonnés par le fait de se sentir ou non en sécurité mais ce sont surtout l'engagement, la motivation, le plaisir qui comptent. Le climat scolaire reflète aussi l'appréciation qu'ont les parents, les personnels et les élèves de leur expérience

³⁰ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

³¹ Jean-Jacques Dupaux, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

³² Jean-Jacques Dupaux, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

³³ Cohen, McCabe, 2009 – National School Climate Center

de la vie et du travail au sein de l'établissement. Cette notion de « climat » repose sur une expérience subjective de la vie scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'établissement en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au sein et autour de l'établissement ³⁴».

« La notion de climat scolaire fait l'objet de recherches depuis une trentaine d'années. Les recherches ont inclus les études sur « l'effet-classe » et « l'effet-maître », les effets de la composition des classes – très dépendante du climat organisationnel et du style de leadership. Aujourd'hui, la notion de climat scolaire pose le cadre d'une réflexion sur un établissement de qualité ³⁵».

Les deux dernières enquêtes de climat scolaire en France, passées auprès des élèves et auprès des personnels du secondaire montrent que :

- 93% des élèves vivent plutôt heureux dans leur établissement en général contre 77% en éducation prioritaire, mais 1 élève sur 10 est victime de harcèlement douloureux en milieu scolaire, variant d'1 élève sur 7 à 1 élève sur 14.
- 11 à 12% des élèves sont harcelés, avec un harcèlement moral qui atteint 14%, avec des conséquences en termes de santé mentale, et de scolarité (décrochage, absentéisme, perte d'image de soi, tendances dépressives), 13% se déclarent victimes de cyber-violence dans l'enquête 2013,
- on observe une surreprésentation des garçons victimes et agresseurs même si le nombre de filles a augmenté en 2013 notamment en ECLAIR
- entre 20 et 25% des élèves absentéistes chroniques ne vont plus dans l'établissement par peur de ce harcèlement (Blaya, 2010).
- l'amélioration du climat scolaire et le développement des compétences sociales des enfants - en particulier l'empathie - apaisent l'ensemble des relations au sein de l'établissement. (Enquête nationale, DEPP, 2011 et 2013)
- 1 enseignant sur 10 estime le climat médiocre, surtout les enseignants jeunes (moins de 6 ans d'ancienneté) ou les enseignants en éducation prioritaire qui sont 4 fois plus nombreux à déclarer des victimations.
- Les enseignants spécialisés souffrent d'ostracisation. (Enquête réalisée auprès des personnels du second degré, OIVE/FAS, mars 2013).

« La relation entre le climat scolaire positif et la réussite des élèves a été bien établie internationalement (Cohen 2006). Un climat scolaire positif affecterait puissamment la motivation à apprendre (Eccles et Al 1993, Goodenow et Grady 1997), favoriserait l'apprentissage coopératif, la cohésion du groupe, le respect et la confiance mutuels (Ghaith 2003, Finnan, Schnepei et Anderson 2003) ». [...] « Bref, investir dans le climat scolaire est une nécessité pour la réussite scolaire ». [...] « La démocratie repose sur l'éducation ; c'est une manière de vivre ensemble, d'apprendre à coopérer, de réagir de manière non-violente, de participer au bien-être de tous ³⁶».

Eric Debarbieux estime que l'amélioration du climat scolaire est devenue un enjeu majeur de politique publique dans le domaine de l'éducation. Créer un climat scolaire apaisé revient à concilier les niveaux de bien-être individuels et la dimension collective en tenant compte des relations entre les personnes. Chaque établissement doit s'appuyer sur des indicateurs (enquêtes de victimation) afin de permettre aux équipes de terrain d'établir un diagnostic partagé de la situation de chaque EPLE.

³⁴ Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée (Ministère de l'Éducation Nationale (DGESCO/DMPLVMS) <http://eduscol.education.fr> www.cndp.fr/climatscolaire), 2013

³⁵ Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée (Ministère de l'Éducation Nationale (DGESCO/DMPLVMS) <http://eduscol.education.fr> www.cndp.fr/climatscolaire), 2013

³⁶ Le climat scolaire : définition, effets et conditions d'amélioration, extrait du rapport du comité scientifique de la DGESCO, 2012, sous la responsabilité d'Eric Debarbieux

III.2 Agir sur le climat scolaire

Agir sur le climat scolaire, c'est agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école, en portant des actions sur 7 facteurs qui sont les suivants : la stratégie d'équipe (penser la politique éducative de l'établissement), la justice scolaire (cohérence), la pédagogie et la coopération, la prévention des violences et du harcèlement, la coéducation (renforcer les relations avec les parents), les pratiques partenariales (faire intervenir des personnes extérieures), la qualité de vie à l'école³⁷. Il s'agit d'identifier ces leviers afin d'impulser des actions au sein de l'établissement en tenant compte du contexte local et des spécificités locales.

Agir sur le climat repose sur différents objectifs qui peuvent corrélés en entre eux : améliorer les résultats scolaires (meilleure implication des élèves et meilleure image de soi), améliorer le bien-être des élèves et des personnels (réduire le stress et l'isolement), diminuer les inégalités scolaires (résultats scolaire qui ne dépendent pas des facteurs socio-économiques et culturelles), diminuer les phénomènes d'absentéisme, de violence et de harcèlement (faire baisser la victimation).

Janosz (2007) propose une autre grille du climat scolaire. Ainsi cinq facettes du climat doivent être distinguées : le climat relationnel ou social (chaleur des contacts, la qualité du respect mutuel et l'assurance d'un soutien d'autrui), le climat éducatif (dévouement de l'école envers la réussite des élèves), le climat de sécurité (ordre et tranquillité), le climat de justice (reconnaissance des droits, cohérence), le climat d'appartenance (importance accordée à l'institution). Un projet d'amélioration du climat permet à l'ensemble des personnes concernées de s'engager pour créer un milieu de vie favorable, dans lequel elles peuvent s'épanouir et développer leurs compétences.

III.3 Développer le sentiment d'appartenance

Avant de créer une véritable culture établissement, le CPE en coopération avec l'ensemble de la communauté éducative doit s'aider d'indicateurs pour évaluer le degré d'appartenance dans chaque EPLE. Tout d'abord, on peut mesurer qualitativement et quantitativement le nombre d'élèves qui se présentent aux élections pour siéger dans différentes instances, tout comme le taux de participation (délégués de classe, élus Conseil Vie Collégienne, Conseil Vie Lycéenne) par le biais des suffrages exprimés. Cela passe par un travail de sensibilisation en amont afin d'inciter les élèves à s'engager et à contribuer à une citoyenneté participative. Ensuite on peut s'appuyer également sur le nombre d'élèves qui participent à l'Association Sportive et aux résultats positifs tout au long de l'année scolaire. L'école est un lieu qui permet de former des citoyens actifs et responsables et permet ainsi de valoriser l'engagement et l'autonomie de chaque élève.

Dans le cadre des instances d'animation, les actions menées par les élèves, accompagnées par les adultes, créent un sentiment d'appartenance chez les élèves, fiers de leur établissement (à l'occasion d'un évènement, d'un spectacle) et peuvent valoriser leurs efforts et compétences dans des domaines où ils montrent des talents souvent peu valorisés par l'enseignement disciplinaire.

Dans le cadre des instances de réflexions et de concertation, le CPE impulse ou participe à la mise en place des projets concernant les questions du vivre-ensemble, du respect des différences, mais également de l'estime de soi. Ces projets naissent de l'observation et de la réflexion conjointe de toute la communauté éducative (personnels, élèves, familles) mais dépendent également de la politique éducative menée au sein de l'établissement qui repose, en partie, sur le chef d'établissement, qu'il faudra associer.

³⁷ Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée (Ministère de l'Éducation Nationale (DGESCO/DMPLVMS) <http://eduscol.education.fr> www.cndp.fr/climatscolaire), 2013

Eric Debarbieux indique que le climat scolaire influence le sentiment d'appartenance puisque les élèves apprennent mieux et sont plus motivés lorsqu'ils se sentent valorisés. Les enquêtes de climat scolaire ne sont utiles que si un accompagnement à long terme et avec bienveillance se construit. Les établissements scolaires doivent être perçus comme un lieu où les différents groupes coexistent et interagissent dans la perception d'un habiter en commun, à la base du sentiment d'appartenance à « mon école » dans « notre quartier » de la République.

IV)... Dans un souci de réussite et de bien-être des élèves

IV.1 La réussite scolaire des élèves

Selon Claude Thélot, la réussite est subjective car elle dépend de ce que l'enfant recherche et de ce que l'on attend de l'école (rapport 2004). Elle varie selon le contexte de chaque établissement et les attentes et exigences attendues par les professeurs. Ainsi la réussite scolaire peut reposer sur les résultats scolaires mais également sur l'acquisition de diplômes, l'accès à l'autonomie ou le développement d'un esprit citoyen. Quant à Carole Daverne, dans un extrait d'un article intitulé « soutenir la réussite, oui mais comment » et paru dans la revue Sciences Humaines (Octobre 2016), elle s'interroge sur la question suivante : « Qu'est ce que la réussite ? ». En effet selon elle, « la réussite est d'abord scolaire » (notes, passage, diplômes, orientation) et « prend son sens dans le parcours d'un jeune » (personnalisation et individualisation des parcours). Mais la réussite « est aussi éducative » afin que le jeune soit capable de construire un projet personnel réaliste afin de s'insérer dans la société. « C'est aussi reprendre confiance en soi » et que le jeune soit valorisé par son entourage, ses pairs et les enseignants. C'est également reconnaître que la communauté éducative a une mission d'aide, d'accompagnement, de soutien afin de permettre à chaque élève de comprendre les exigences du métier d'élèves et de s'émanciper intellectuellement.

Le concept de réussite est complexe à définir car elle peut être scolaire et éducative. Claude Thélot (rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école 2004) indique que la réussite « n'est pas une ruée vers l'excellence de tous les élèves mais le fait que chaque élève puisse y trouver ce qu'il cherche ». Ainsi chaque élève acquiert des connaissances et de compétences afin de devenir un citoyen libre et autonome, épanoui, éduqué et instruit. La réussite permet à chaque individu de s'insérer dans la société et d'y trouver sa place.

La réussite réside par une bonne estime et de confiance en soi. En effet un élève présentant des difficultés scolaires, peut avoir une image négative de lui et se sentir inférieur par rapport à ceux qui sont en réussite. Or le rôle de l'école et de la communauté éducative est de valoriser chaque enfant. En effet un élève peut avoir des compétences dans d'autres domaines (artistiques, culturels ou sportifs). Malgré des résultats scolaires mitigés, l'image du jeune peut être valorisée en demandant au jeune de s'investir au sein de l'établissement dans son domaine de compétences, et par conséquent, il retrouvera confiance en lui. Ainsi l'Ecole doit jouer un rôle essentiel dans la formation de l'individu, dans l'acquisition d'une confiance et d'une estime de soi positive lui permettant de s'insérer dans la société.

L'école assure la cohésion sociale. Comme l'indique Durkheim « la société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité : l'éducation perpétue et renforce cette homogénéité en fixant d'avance dans l'âme de l'enfant les similitudes essentielles que réclame la vie collective » (*Education et sociologie*). De plus, la réussite scolaire doit être liée à la méritocratie, dans l'idéal. En effet, avant l'école n'influençait pas sur le déterminisme

social. L'école est devenue le principal moyen d'accès à une place dans le monde du travail et dans la hiérarchie sociale.

A travers le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, il existe un lien fort entre la réussite et les pratiques d'évaluation en mettant en avant l'estime de soi et en créant un climat de confiance. Chaque élève est évalué par compétences et développe d'autres capacités que celles des savoirs scolaires académiques.

IV.2 Le bien-être des élèves

Christophe Marsollier s'interroge sur le bonheur à l'école aussi bien pour les élèves que pour les enseignants et pose deux questionnements : « Comment le bien-être des élèves conditionne-t-il leur réussite scolaire » ? « Sur quels leviers les enseignants peuvent-ils s'appuyer pour favoriser ce sentiment chez les élèves et y trouver plus de satisfaction à conduire leur action éducative et pédagogique » ?

Le climat scolaire, un concept éclairant : face à une montée des phénomènes de violence et leur médiatisation, des études scientifiques ont été menées par divers sociologues afin de conceptualiser cette notion et mesurer l'impact des faits de violence sur les résultats scolaires. Les relations entre élèves et enseignants, et entre élèves bonnes favorisent un sentiment positif à l'égard de l'école. « Bien-être scolaire des élèves et bien-être professionnel des enseignants sont des sentiments intimement liés ».

Les enquêtes de victimation de la DEPP indiquent que la majorité des collégiens et des lycéens estiment se sentir bien dans leur établissement et trouvent que le climat scolaire est positif. Les « micro-violences » peuvent être un facteur dégradant le climat scolaire. Trois autres facteurs peuvent être des entraves au bien-être des élèves : le sentiment d'injustice, les cyber-violences et la censure des élèves.

Comme l'indique Annie Lasne, « le bien-être de l'enfant apparaît aujourd'hui comme un enjeu central des politiques publiques de santé et d'éducation³⁸ ».

V) Cependant des freins à la réussite et au bien-être

V.1 Absentéisme et décrochage scolaire

Sophie Cristofoli établit un lien entre l'absentéisme et le climat scolaire³⁹. L'enquête PISA comporte aussi des variables sur les relations qu'entretiennent les enfants avec leur école au sens large (institution, travail et réussite scolaire, camarades, etc.), leurs ressentis et leurs sentiments, que nous avons choisies de nommer « variables de bien-être », que l'on peut distinguer en trois catégories : 1 bien-être à l'école (comment ils se sentent dans leur école, y compris avec leurs enseignants) ; 2 utilité de l'école ; 3 relations avec les pairs.

La perte de l'estime de soi est visible pour certains élèves qui ne sentent pas bien à l'école et qui se dévalorisent car ils ont toujours des mauvaises notes à l'école. Un sentiment d'injustice entre ces élèves et les enseignants. A cela peut s'ajouter une vision dégradée de l'établissement, une mauvaise ambiance entre élèves, entre élèves et enseignants. Des facteurs qui peuvent conduire à un absentéisme.

³⁸ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

³⁹ Sophie Cristofoli MENESR-DEPP, bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire, l'absentéisme des élèves soumis à l'obligation scolaire

Un lourd absentéisme découle sur un processus de décrochage scolaire, c'est-à-dire lorsqu'un jeune inscrit dans une formation initiale la quitte sans obtenir le diplôme ou la qualification correspondant. Pierre-Yves Bernard émet l'hypothèse que c'est dans l'opposition entre le social et le scolaire que réside l'essentiel du débat politique sur les ruptures de la scolarité. Ainsi il cite sept causes de facteurs sociaux du décrochage scolaire⁴⁰ : l'âge (plus l'élève est âgé plus les risques de décrochage augmentent), le genre (les garçons ont un risque de décrocher plus élevé que les filles), l'appartenance à une minorité ethnique ; environnement économique et social défavorable, le milieu socio-économique de l'élève (revenu et profession des parents), la structure familiale (famille monoparentale, famille recomposée), la composition sociale des établissements (pauvreté, manque de moyen) : l'orientation psychosociale des individus (trouble du comportement, agressivité).

Il cite également dans son ouvrage les facteurs scolaires que sont les difficultés scolaires précoces, les problèmes de comportement et l'absentéisme. On peut ainsi remarquer à quel point le nombre de facteurs est diverse et élevé rendant complexe cet objet social qu'est le décrochage scolaire.

Gilles Ferréol a mené des enquêtes dans des lycées intitulés « Lycées de Toutes les Chances (LTC)⁴¹ ». C'est un dispositif mis en place dans l'académie de Lille et concerne les lycées confrontés aux problèmes de décrochage, d'exclusion et d'inégalités. Ce dispositif se veut ambitieux, et « se singularise par son ampleur, son degré de structuration et son fonctionnement en réseaux et en sources de financement ». Cela concerne l'ensemble des élèves de l'EPL, et le dispositif LTC propose une approche pédagogique différenciée. Les trois chantiers prioritaires reposent sur la prévention de l'échec scolaire, la réussite du plus grand nombre d'élève et l'insertion sociale et professionnelle réussie. Ce dispositif a reçu un accueil favorable et a permis l'impulsion d'une dynamique malgré des difficultés (complexité administrative, contraintes organisationnelles, faction minoritaire d'enseignants ou personnels démobilisés). Gilles Ferréol par ce travail d'enquêtes autour de six lycées a pu évaluer le dispositif.

Chaque année, environ 100 000 jeunes sortent du système scolaire français sans aucun diplôme. Le nombre d'élèves dans cette situation est en baisse depuis quinze ans grâce aux politiques menées contre le décrochage scolaire. Ils sont mieux suivis et mieux accompagnés après leur sortie de l'école. Néanmoins, un rapport du Conseil National d'Evaluation du Système Scolaire (CNESCO) publié en décembre 2017 préconise de mettre l'accent sur la prévention, notamment la lutte contre l'absentéisme, afin d'améliorer les résultats.

Nathalie Mons, présidente du CNESCO, estime « qu'il faut être très vigilant sur les phénomènes d'absentéisme lourd. Il y a des établissements à risque, dans lesquels le taux d'absentéisme est très élevé. On rentre dans un cercle vicieux. Les élèves s'absentent plus quand ils voient les autres élèves de l'établissement s'absenter ». Lutter ensemble contre l'absentéisme scolaire et le décrochage scolaire est, par conséquent, une nécessité au cœur des préoccupations de l'Ecole et de la société.

V.2 Sentiment de mal-être

10 % des élèves sont victimes à un moment de leur scolarité de harcèlement. Une nette augmentation des cas de phobie scolaire est également observée depuis les années 2010. Pour la pédopsychiatre Nicole Catheline, les souffrances à l'école « illustrent l'inadaptation

⁴⁰ Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, PUF, Collection Que sais-je ? 2013

⁴¹ Gilles Ferréol, *Décrochage scolaire et Politiques éducatives, évaluation d'une expérimentation : le « lycée de toutes les chances »*, EME, 2006

de l'institution scolaire à une société en pleine mutation⁴² ». Avec la massification de l'enseignement et la fin des classes spécialisées pour les élèves en situation de handicap au primaire, les professeurs doivent fournir un enseignement unique à des enfants aux profils cognitifs et de niveau très divers. L'exacerbation de la concurrence scolaire et la course aux diplômes sont sources d'anxiété chez les élèves, voire de phobie scolaire. Cette pression accroît la violence à l'école et le harcèlement. « Le bon élève par sa réussite fait cruellement ressentir au mauvais que son sort est déjà réglé et qu'il n'a que très peu de chances d'avoir une place enviable dans la société⁴³ », décrit l'auteure. Les souffrances scolaires sont à prendre au sérieux car elles génèrent des traumatismes sur le long terme. Le harceleur qui fait passer sa frustration de mauvaises notes sur « l'intello » de la classe a une chance sur trois de devenir un délinquant. Le harcelé est davantage susceptible de subir une dépression à l'âge adulte.

Un grand nombre d'enfants et d'adolescents ne sont pas heureux à l'école. Dès la maternelle, ils sont confrontés à une double exigence d'apprentissage et de socialisation, qui est à l'origine de la plupart des souffrances scolaires. Sans parler du malaise de nombreux enseignants qui rejaillit sur eux. En cas de difficulté, certains baissent les bras et se réfugient dans une attitude de décrochage. D'autres, atteints de phobie scolaire, ne parviennent plus à aller en classe. Les derniers, tout aussi désemparés, réagissent par des actes de violence ou de harcèlement que d'autres vont subir sans pouvoir se défendre. Nicole Catheline, pédopsychiatre forte d'une expérience de près de 40 ans auprès d'élèves en difficulté et formatrice pour les enseignants, explique les mécanismes de cette souffrance, comment la repérer et l'interpréter d'abord, et comment aider l'enfant à retrouver le bonheur d'apprendre. Mais aussi comment prévenir la souffrance scolaire car une scolarité douloureuse laisse des traces toute la vie.

Ce sentiment de mal-être génère des conduites à risques et addictives sur les élèves par le biais de consommations de substances psycho-actives. Même si selon une étude 80% des jeunes sont satisfaits de leur vie, il existe un malaise classique à l'adolescence. Les garçons ont tendance à avoir des troubles de conduite (consommation d'alcool, drogues, violences) tandis que les filles ont des troubles fonctionnels (fatigue, insomnies), d'humeur (dépression) et alimentaires (anorexie, boulimie). Le mal-être scolaire n'est pas seulement une problématique pour les collégiens et les lycéens, il est également visible pour les étudiants inscrits dans les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). En effet ces derniers sont soumis à une pression de travail et de réussite. Au niveau lycée, ces élèves sont en réussite scolaire, au sein des CPGE, ce sont des étudiants d'un bon niveau parmi tant d'autres avec une compétition accrue pour être le plus performant. Certains peuvent se sentir en souffrance face à cette nouvelle échéance.

Selon Kergoat et al, le bien-être apparaît « comme un préalable indispensable à la persévérance dans les études⁴⁴ » alors que l'ennui et le mal-être peuvent être des facteurs à un début de décrochage (Glasman, 2000). En effet les jeunes qui n'aiment pas l'école sont plus sujets au décrochage et « présentent une faible satisfaction de vie globale et un risque plus grand d'endurer diverses difficultés physiques et psychologiques⁴⁵ ». Ainsi, un jeune décrocheur aura une perception de lui-même négative et mauvaise.

V.3 Le sentiment d'injustice

⁴² Nicole Catheline, *Souffrances à l'école*, Albin Michel, 2016

⁴³ Nicole Catheline, *Souffrances à l'école*, Albin Michel, 2016

⁴⁴ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

⁴⁵ Annie Lasne, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

Dans leur ouvrage intitulé, *Les sentiments de justice à et sur l'école*, Marie Duru-Bellat et Denis Meuret apportent quatorze contributions⁴⁶ (correspondant aux quatorze chapitres du livre), mêlant économie, psychologie et sociologie, de plusieurs spécialistes, apportent des réponses autour de problématiques communes autour des sentiments de justice à l'école ainsi que des différentes conceptions de la justice qu'ont les acteurs (notamment les élèves et les enseignants). Plus précisément, quel rôle joue cette perception de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas dans le fonctionnement du système éducatif ?

Dans le chapitre 12, Denis Meuret affiche l'ampleur du sentiment d'injustice puisque « environ un tiers des élèves, en fin de scolarité obligatoire, déclare en France que la plupart de leurs enseignants ne les traite pas avec justice⁴⁷ ». C'est deux fois plus qu'aux USA, Canada et pays scandinaves où ce pourcentage est le plus bas. Une des raisons principales qui explique ce sentiment d'injustice est l'écart entre la conception de la justice des enseignants et celle des élèves : pour les premiers, être juste repose sur l'impartialité tandis que pour les élèves, la justice repose sur l'attention accordée par les enseignants sur chaque élève, afin que chacun puisse progresser : « les élèves se sentent plus souvent traités avec justice lorsque les enseignants les considèrent en tant qu'individus, et non en tant que groupe uniforme⁴⁸ ».

Le manque de cohésion et de cohérence éducative ainsi que le manque d'exemplarité des membres de la communauté éducative fait naître le sentiment d'injustice. Ainsi, chaque adulte doit respecter les règles et les expliquer aux élèves. Les relations interpersonnelles doivent se faire en toute harmonie afin d'éviter toute incohérence face aux élèves.

V.4 Les phénomènes de violence scolaire et de harcèlement scolaire

D'après Eric Debarbieux et Catherine Blaya, dans *le dictionnaire de l'éducation*, la violence scolaire est un phénomène qui ne peut pas être réduit qu'à des faits de violences graves. La violence scolaire est définie également par les « micro-violences » tels que les moqueries, la mise à l'écart (discrimination) ou le harcèlement. La lutte contre la violence scolaire est devenue une priorité gouvernementale depuis 1990 suite à l'irruption médiatique et politique autour de la violence scolaire qui devient un problème social en octobre de cette même année. Ainsi la formulation politique du problème va évoluer avec la mise en place d'un certain nombre de dispositifs.

La violence à l'école rompt le lien social (chômage, exclusion, échec scolaire) et concerne la multiplicité des acteurs (élèves, communauté éducative, politiques, médias). Eric Debarbieux et Yves Montoya apportent une définition de la violence : « définir la violence à l'école est bien plutôt montrer comment elle est socialement construite, dans sa désignation même, comment son champ sémantique s'élargit, au point d'en faire une représentation sociale centrale. Que des faits sociaux hétérogènes soient rassemblés sous le terme générique de violence par les acteurs de l'école est en soi un fait social digne d'être pensé » (*La violence à l'école en France : 30 ans de construction sociale de l'objet (1967-1997)*). La violence est comme un fait social, et ce phénomène n'est pas le même en fonction des époques. La définition du concept varie selon le contexte social et de l'évolution du système éducatif.

La relation entre la violence et l'école a connu des évolutions historiques. Tout d'abord jusqu'au 19^{ème} siècle, les violences des membres du personnels se matérialisent par une correction délivrée, aujourd'hui moins d'1% de fait de violence des membres du personnel. Ensuite la notion de discipline scolaire est définie par Durkheim, prémices d'une sociologie de la violence scolaire. Il s'agit d'inculquer à l'enfant un certain nombre de règles

⁴⁶ Marie Duru-Bellat & Denis Meuret, *Les sentiments de justice à et sur l'école*, De Boeck, 2009

⁴⁷ Marie Duru-Bellat & Denis Meuret, *Les sentiments de justice à et sur l'école*, De Boeck, 2009

⁴⁸ Marie Duru-Bellat & Denis Meuret, *Les sentiments de justice à et sur l'école*, De Boeck, 2009

impersonnelles et à l'habituer à se dominer et à se contenir afin de devenir mûr pour la vie sociale. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron parlent de « violence symbolique : pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force » (*La reproduction*). La relation entre maître et enfant repose sur une relation asymétrique et antagoniste, une opposition de deux étrangers appartenant à deux cultures différentes et qui entrent en conflit.

Enfin Jacques Testanière parle de chahut traditionnel et chahut anomique. Le chahut traditionnel est une manifestation collective de nature à troubler l'ordre et les rapports traditionnels entre les élèves et les éducateurs. Le chahut ne remet pas en cause les compétences de l'enseignant, c'est une forme de transgression de l'ordre établi durant un temps ponctuel. Le chahut anomique est le signe de l'évolution de l'école, et d'une modification sociale des publics de l'école. Ce sont des élèves régulièrement punis et à qui on reproche leurs mauvaises conduites et leur relâchement scolaire. Ces derniers ont une très faible croyance à l'école et ne donnent pas de sens à leur scolarité.

La violence de l'institution scolaire est une violence symbolique qui renvoie à la représentation et la reproduction sociale. Le rapport de force est au profit des classes dominantes qui imposent leur culture. La violence scolaire est perçue comme un problème social. Dans les années 90, les médias et les politiques ont investi le domaine de violence à l'école. La violence devient un problème et certains faits divers sont médiatisés. La formulation du problème va évoluer entre 1981 (loi Savary, ZEP) et 1998. De nombreux plans de lutte, nouveaux partenariats vont conduire à la mobilisation de 3 ministères (Education Nationale, Intérieur, Justice).

Pierre Merle, dans son ouvrage intitulé *La ségrégation scolaire*, mène une étude sur la ségrégation scolaire. La ségrégation scolaire est peu développée dans les médias et pourtant c'est un phénomène omniprésent. Il existe une ségrégation scolaire qui semble s'accroître et que l'école est historiquement ségrégative. Elle est protéiforme et cumulative. Pierre Merle écrit que la « ségrégation ethnique spécifique résulte de la concentration d'immigrés ou d'enfants immigrés dans les banlieues et quartiers populaires ». Cela vient d'une ségrégation résidentielle qui dépend de plusieurs facteurs (revenus, position sociale). Pierre Merle évoque également la ségrégation sociale qui se définit par la séparation et la répartition des élèves selon l'origine sociale (filières, classes, secteurs, établissements). Cela pose la question de la mixité sociale alors que la politique d'éducation prioritaire menée par Savary en 1981 devait réduire l'écart de niveau scolaire entre les élèves, favoriser la réussite pour tous, favoriser la mixité sociale et réduire les inégalités entre les territoires.

Or comme l'écrit Benjamin Moignard, « on observe dans certains territoires urbains [...] une tendance à l'accentuation forte de la ghettoïsation de nombreux établissements scolaires⁴⁹ ». Ainsi ce phénomène de ghettoïsation et de ségrégation permet de comprendre l'origine de la violence scolaire. « Cette transformation ségrégative de l'école est un élément essentiel de la construction de la violence⁵⁰ » qui se matérialise par des tensions et des incompréhensions entre les élèves et les membres de la communauté éducative. La politique ségrégative de regrouper au sein des mêmes classes des élèves issus du même milieu, du même quartier, confrontés à des difficultés scolaires « apparaît comme un renoncement à assurer sa mission » (Benjamin Moignard, 2007). Les nouvelles modalités de recrutement des enseignants et les origines sociales accentuent un peu plus la distance sociale entre ces derniers et les élèves en difficultés, alimentent les malentendus des élèves par rapport à la forme scolaire, et dégradent un climat scolaire déjà fragile.

⁴⁹ Benjamin Moignard, *L'école démocratique. Vers un renoncement politique ?*, Armand Colin, Paris, 2010

⁵⁰ Benjamin Moignard, *L'école démocratique. Vers un renoncement politique ?*, Armand Colin, Paris, 2010

La violence scolaire se mesure grâce à deux grands types d'enquêtes quantitatives : les enquêtes administratives (résultat du travail des institutions, chef d'établissement) et les enquêtes de victimation (Notes d'information de la DEPP).

Le phénomène de harcèlement scolaire est reconnu comme un délit (article de loi inscrit dans le code pénal le 04 Août 2014) et a des conséquences sur le climat scolaire, les auteurs et les témoins. Dans la loi de refondation du 08 juillet 2013, est mentionnée la mise en place d'un plan de prévention du harcèlement scolaire. Chaque établissement doit élaborer des actions pour lutter contre ce phénomène.

Le harcèlement scolaire se définit comme une conduite nuisible adoptée intentionnellement, à caractère répétitif et marqué par une dissymétrie réelle ou perçue⁵¹. Le harcèlement scolaire est protéiforme : directe ou indirecte, sous différents types (physique, verbal, relationnel, atteinte à la priorité), dans un contexte scolaire ou cyber harcèlement.

2^{ème} partie : Etude de cas et illustration

I) Exemple d'évaluation

I.1 La « quinzaine de l'Altérité »

Comme exemple d'évaluation, la « Quinzaine de l'Altérité » est un dispositif spécifique du collège Colucci et sert plusieurs objectifs. Le premier éviter l'éparpillement des actions dans l'année (difficultés de gestion des emplois du temps), le second donner un sens à certaines actions (non agrégées aux apprentissages), le troisième d'en faire un rituel pour faire vivre le « vivre ensemble ». Cet événement s'inscrit dans le cadre de certains EPI et des différents parcours (avenir, santé, citoyen, artistique et culturel), et donne une visibilité de ces parcours à la fois pour les enseignants, les élèves et leurs familles. Cet événement contribue donc à l'acquisition des compétences du nouveau socle commun des connaissances et à son évaluation (décret 31 Mars 2015) par l'alimentation de ses actions dans un « portfolio ».

Mis en place progressivement depuis la rentrée 2015, les quatre parcours éducatifs permettent d'évaluer et de valoriser le travail des élèves dans différents domaines. Ainsi le parcours avenir permet à l'élève de construire son projet professionnel en choisissant une orientation voulue et non subi. Puis le parcours artistique et culturel a pour objectif de favoriser l'égal accès de chaque élève à une culture artistique. Quant au parcours santé, il s'agit de proposer aux élèves des activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et à la protection de la santé. Enfin, le parcours citoyen a pour ambition de former un futur citoyen libre et éclairé, capable d'un jugement moral et civique, et doté d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. A travers ses différents parcours, il s'agit de penser la pédagogie dans et en dehors des heures de cours et dans un souci d'égalité.

Le Comité d'Education, à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)⁵², instance au sein des EPLE, a pour mission d'organiser une politique de prévention et d'harmoniser les actions car elles doivent être en adéquation avec les problématiques de l'établissement, avec les programmes scolaires et les besoins des élèves. En effet il s'agissait de répartir les actions proposées par niveau et de façon égale, en réunissant des partenaires extérieurs à l'établissement sur un travail basé en partenariat. La « Quinzaine de l'Altérité » est donc

⁵¹ Critères de définition Gladden et Al 2014, Olweus 1993

⁵² Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, <http://eduscol.education.fr/cid46871/le-cesc-sa-composition-ses-missions.html>

l'ensemble des actions à mener sur une période donnée puisque le CESC du collège Colucci a choisi de renouveler la quinzaine qui s'est déroulée du 06 au 17 février 2017.

Parcours d'Education Artistique et Culturelle, année scolaire 2016-2017

Désignation	Classes concernées
Compagnie DRYADE, professionnels du conte, théâtre d'ombres en lien avec Arts Plastiques	4 ^{ème} B / 4 ^{ème} C
Compagnie PORTE-PLUME, théâtre, apprendre à s'exprimer oralement	3 ^{ème} A / 3 ^{ème} B / 3 ^{ème} C / 3 ^{ème} D 5 ^{ème} A / 5 ^{ème} B / 5 ^{ème} C 6 ^{ème} A / 6 ^{ème} B / 6 ^{ème} C / 6 ^{ème} D
MAPIE de la compagnie, à la lueur des contes, Le loup de fer	5 ^{ème} A / 5 ^{ème} C
Compagnie LES SINGULIERS, contes et conteurs, Le bal des Loups	5 ^{ème} D 4 ^{ème} A / 4 ^{ème} C

Parcours Santé, année 2016-2017

Désignation	Classes concernées
Don du sang, EFS, sensibilisation	3 ^{ème} A / 3 ^{ème} B / 3 ^{ème} C / 3 ^{ème} D 6 ^{ème} A / 6 ^{ème} B / 6 ^{ème} C / 6 ^{ème} D
Association Marine, dons d'organe	5 ^{ème} A / 5 ^{ème} B / 5 ^{ème} C
Sport et Handicap : - Torball et carabine laser - Handisport fauteuil - Joëlette - Course avec guide	6 ^{ème} C / 5 ^{ème} B Toutes les classes 6 ^{ème} A / 6 ^{ème} B / 6 ^{ème} C / 6 ^{ème} D 5 ^{ème} A / 5 ^{ème} B / 5 ^{ème} C 5 ^{ème} B / 5 ^{ème} C
Sensibilisation au handicap	6 ^{ème} A / 6 ^{ème} B / 6 ^{ème} C / 6 ^{ème} D
Planning familial, prévention et éducation à la sexualité	3 ^{ème} A / 3 ^{ème} B / 3 ^{ème} C / 3 ^{ème} D
Rencontre avec l'EPHAD	5 ^{ème} B
Point Accueil Solidarité (PAS), service de proximité dans un souci d'amélioration de la qualité de vie des habitants (Territoire de Belfort)	3 ^{ème} A / 3 ^{ème} B / 3 ^{ème} C / 3 ^{ème} D

PSC1	4 ^{ème} A / 4 ^{ème} B / 4 ^{ème} C
ANPAA, prévenir les conduites à risque et addictives	5 ^{ème} A / 5 ^{ème} B / 5 ^{ème} C

Parcours Avenir, année scolaire 2016-2017

Désignation	Classes concernées
Intervention PsyEn, PP et Chef d'établissement	3 ^{ème} A / 3 ^{ème} B / 3 ^{ème} C / 3 ^{ème} D
Forum Info post 3 ^{ème}	3 ^{ème} A / 3 ^{ème} B / 3 ^{ème} C / 3 ^{ème} D
Création mini-entreprise par classe, démarche, rôle de chacun	4 ^{ème} A / 4 ^{ème} B / 4 ^{ème} C

Parcours Citoyen, année scolaire 2016-2017

Désignation	Classes concernées
Prévention routière : - Simulateur violence routière - ASSR 1 - ASSR 2	Classes de 6 ^{ème} et 5 ^{ème} 5 ^{ème} A / 5 ^{ème} B / 5 ^{ème} C 3 ^{ème} A / 3 ^{ème} B / 3 ^{ème} C / 3 ^{ème} D
Journalistes en résidence (Education aux Médias et à l'Information) : - Est Républicain - France Bleue Belfort - Dessinateur de presse	4 ^{ème} A / 4 ^{ème} B / 4 ^{ème} C 4 ^{ème} C 4 ^{ème} A / 4 ^{ème} B / 4 ^{ème} C
Opération bouchon, Association Recuplast au profit d'associations humanitaires (Territoire de Belfort)	5 ^{ème} A / 5 ^{ème} B / 5 ^{ème} C
Organisation du don du sang, communication (Flyers, article de presse, ENT) + collecte (collation)	3 ^{ème} A / 3 ^{ème} B / 3 ^{ème} C / 3 ^{ème} D
Club Labo Média (Professeure Documentaliste) avec dessinateur de presse	Quelques élèves de 5 ^{ème} et 4 ^{ème}
Prévention au Cyber Harcèlement (MAE)	6 ^{ème} A / 6 ^{ème} B / 6 ^{ème} C / 6 ^{ème} D

Avec la Professeure Documentaliste, nous avons défini un cahier des charges précis. En effet nous avons décidé de nous voir une fois par semaine pour commencer, puis plus l'échéance arrivait, plus nos entretiens se sont multipliés afin de proposer des emplois du temps précis à chacun. Nous avons également en tête d'équilibrer les actions par classe et par niveau et selon les besoins. Par conséquent nous devons proposer une répartition équitable, juste et égalitaire afin d'éviter qu'une classe soit lésée par rapport à une autre. Nous devons également trouver un équilibre entre les cours traditionnels et les activités qui étaient proposées aux élèves puisque, selon les contraintes et les disponibilités des intervenants extérieurs, des cours ont été modifiés ou supprimés. De même, des enseignants « acteurs » ou « accompagnateurs » ont vu leur emploi du temps modifié. Nous avons décidé de donner un code couleur par niveau pour plus de clarté dans nos différents emplois du temps. J'ai également envoyé au service du Rectorat de Besançon une note explicative sur la « Quinzaine de l'altérité » et le planning des activités proposées pendant les deux semaines. Cette action a permis de rendre opérationnel les quatre parcours.

La quinzaine a donc commencé le lundi 06 février pour se terminer le vendredi 17 février, et je vous présenter les différentes activités qui ont été proposées en lien avec les différents parcours. Tout d'abord concernant le parcours avenir, il a été proposé aux élèves des trois classes de 4^{ème} de créer une mini-entreprise sous le même modèle d'une entreprise lambda. Accompagnés de leurs professeurs principaux et d'autre personnel, chaque élève avait un rôle dans la société à créer. Les élèves des classes de 3^{ème}, quant à eux, ont participé à la réunion information post 3^{ème} dans le cadre de l'orientation et de la construction du projet professionnel.

Ensuite dans le cadre du parcours artistique et culturel, des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème} ont participé à des cours d'expression et élocution orale donnés par une intervenante extérieure et impulsés par des enseignants d'histoire-géographie et français. A ce titre une classe de 5^{ème} a donné une représentation succincte sur le travail effectué. De même des compagnies regroupant des professionnels du conte (Dryade, Mapie, Les Singuliers) ont donné des spectacles aux classes de 5^{ème} et de 4^{ème}.

Puis le parcours santé a été évoqué sous différentes angles. Des actions de sensibilisation au handicap ont été menées par le biais d'intervention en salle mais aussi par des actions pratiques. Ainsi les élèves de toutes les classes ont participé à des activités sportives en se mettant dans la peau de personnes handicapées (sport en fauteuil, joëlette, torball). Les classes de 5^{ème} ont eu droit à une intervention sur la prévention des conduites à risque (ANPAA) et sur le don d'organe présenté par l'association « Marine ». Les classes de 4^{ème} devaient participer à des sessions du PSC1 (initiation premiers secours), mais elles ont été annulées et reportées ultérieurement dans l'année. Les classes de 3^{ème} ont participé au planning familial dans le cadre de l'éducation à la sexualité, et ils ont eu également le plaisir d'organiser la communication et la collecte du don du sang qui se déroulait au sein du collège et qui a lieu le dernier jour de la quinzaine.

Enfin une multitude d'actions ont été proposées dans le cadre du parcours citoyen. La professeure documentaliste a ainsi impulsé différents leviers concernant l'éducation aux médias en faisant venir une journaliste de presse écrite, une journaliste radio et un dessinateur de presse. Les classes de 6^{ème} et 5^{ème} ont suivi une formation sur la prévention de la violence routière, un simulateur était à leur disposition afin de voir les chocs que l'on peut subir en cas d'accidents. Les classes de 5^{ème} et de 3^{ème} ont passé l'ASSR 1 et 2 par le biais d'une auto-école locale venu spécialement pour cette quinzaine. Enfin des ateliers sur la gestion non violente des conflits et la prévention du harcèlement et du cyber-harcèlement

ont été suivis par les élèves de 6^{ème}. Le rôle de la communauté éducative a été essentiel afin que cette « Quinzaine de l'Altérité » soit une réussite.

Dernier point, j'ai lancé pendant la quinzaine le club solidarité suite à l'intervention d'une étudiante handicapée dont le projet d'étude était la récolte de bouchons en partenariat avec une société de recyclage. Sous l'impulsion de la Professeure Documentaliste et moi-même aidé de quelques élèves de 5^{ème}, nous avons lancé un concours entre les classes afin de récupérer un maximum de bouchons. Ce projet a permis de créer une émulation entre les classes et à favoriser l'entraide et le partage au sein de chaque classe contribuant ainsi à véhiculer l'une des valeurs de la République, la fraternité.

I.2 Les projets du CESC au lycée Condorcet

CPE depuis le 1^{er} Septembre 2018 au sein du lycée Condorcet, j'exerce mes missions, conformément à la circulaire du 10 Août 2015 qui actualise les missions du CPE au regard du référentiel de compétence du 01 Juillet 2013 et de l'évolution du fonctionnement des EPLE. Ainsi cette dernière confie au CPE un rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'établissement, dans le suivi des élèves, mais aussi dans l'organisation de la vie scolaire. Ainsi j'assure le suivi de deux classes de 2^{nde} (évaluées par compétences pour l'une, évaluées par note chiffrée et par compétences pour l'autre) et de quatre de classes de 1^{ère}. Au niveau de la répartition des dossiers pour l'année scolaire, je suis en charge de l'organisation des différents projets et actions qui entrent dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Mon action n'est pas cloisonnée à ce dossier car nous échangeons entre collègues CPE sur nos dossiers respectifs. A cela s'ajoute une coopération entre les membres de la communauté éducative et les partenaires extérieurs à l'établissement.

Comme je l'ai évoqué précédemment, au sein de l'établissement, je pilote l'organisation des différents projets et actions qui entrent dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Le CESC s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du 2nd degré conformément aux dispositions des articles R 421-46 et 421-47, paragraphe 3 (Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) du Code de l'éducation. C'est une instance de réflexion et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue des actions intégrées au Projet d'Etablissement. La circulaire du 10 août 2016 explicite aussi le rôle des CESC mis en place à d'autres échelles territoriales (au niveau du bassin, du département, de l'académie). Les différentes thématiques et missions sont assez variées : égalité filles/garçons, prévention des conduites à risques et addictives, éducation à la vie affective, sensibilisation au handicap, ainsi que des projets en étroite coopération avec les élus du CVL particulièrement dynamiques au sein de notre établissement.

Le programme prévisionnel de l'année scolaire 2018 – 2019 se décline en trois parties : actions dans le cadre des enseignements, actions sollicitant un partenariat extérieur, actions dans le cadre de la vie lycéenne.

Actions dans le cadre des enseignements

Objectifs visés	Description de l'action	Niveau choisi	Intervenants	Période/Dates
Education à la citoyenneté Mixité filles/garçons	Dessinateur de Presse, réflexions autour du thème discrimination filles / garçons	2 ^{nde} G et 2 ^{nde} H	M LASSUS / Mme ONIMUS / Mme GECHTER / Mme BOLMONT	02 Avril 2019
	Actions à définir		Mme ROMESTAING	A définir

Education à la citoyenneté	Carnaval	Tous niveaux	Vie Scolaire /CVL	05 Mars 2019
	Le Printemps des poètes (concours de poésie, thème beauté)	Tous niveaux	Vie Scolaire / CDI	Du 9 au 25 Mars 2019
	La semaine de la presse (Kiosque, découverte)	Tous niveaux	Vie Scolaire / CDI	Du 18 au 23 Mars 2019
	Condolymphiques	Tous niveaux	Vie Scolaire / CVL / Enseignants EPS	Juin 2019
Education à la citoyenneté	Elections des délégués de classe / CVL	Tous niveaux	Professeurs Principaux / CPE / Julien BONNEFOND (AED)	De mi-septembre à mi-octobre 2018
	Sensibilisation aux devoirs du citoyen			
Education à la citoyenneté	Semaine de l'engagement	2 ^{nde} / 1 ^{ère}	Mme SERENA / M LASSUS	27 Novembre 2018
	Formation des délégués			
	Assurer pleinement son rôle de délégué élève			
	Préparer les délégués à participer activement aux différentes instances			
	Citoyenneté participative (prise de note, communication orale, respect et écoute des autres)			

Action sollicitant un partenariat extérieur

Objectifs visés	Description de l'action	Niveau choisi	Intervenants	Période/Dates
Education à la sexualité Club parole	Education à la vie affective Respect dans la relation amoureuse et dans le couple Développer des compétences psychosociales dans le rapport à l'autre	2 ^{nde}	Mme BOURGEOIS / Mme DEBERDT / Mme MEAUDRE	A partir du 08 Octobre 2018
	Club Parole		Mme ONIMUS	Toute l'année
Education à la santé et à la citoyenneté	Les dangers de l'alcool, le tabac et le cannabis chez les jeunes Informer et sensibiliser	2 ^{nde}	Professeurs Accompagnateurs / M LASSUS / Major HELET, référent police	Janvier 2019

Education à la santé et à la citoyenneté	<p>Don du sang</p> <p>Sensibiliser au geste citoyen volontaire et gratuit</p> <p>Permettre aux jeunes de faire une 1^{ère} expérience avec ses pairs et devenir les donneurs de demain</p>	Elèves majeurs et personnels du Lycée Condorcet / Elèves du LP Diderot	Mme BOURGEOIS / Vie Scolaire / CVL / EFS	9 Avril 2019
Education à la santé et à la citoyenneté	<p>Apprentissage des gestes de secours</p> <p>Formation SST</p>	Elèves internes	Mme BODOIGNET	Février 2019
Education à la citoyenneté	<p>Education à la prévention routière</p> <p>Sensibiliser les élèves sur les responsabilités et les dangers de la conduite des 2 roues</p> <p>Sensibiliser les élèves face aux dangers et aux responsabilités de chacun dans le domaine de la sécurité routière</p> <p>La conduite accompagnée à partir de 15 ans</p> <p>Mise à disposition d'un simulateur de véhicule</p>	1 ^{ère}	<p>M DAGUET, référent de l'association de la fédération française des motards en colère</p> <p>M LAMBALOT, référent de l'association prévention routière 90</p>	A définir
Education à la citoyenneté	<p>Formation des délégués</p> <p>Faire partager les valeurs</p> <p>Développer des compétences (réfléchir, argumenter, débattre)</p>	<p>2^{nde} / Elus CVL</p> <p>1^{ère} / Terminales</p>	M LASSUS / Exposition Cartooning for Peace / MGEN / Enseignants HG, EMC, Philosophie, Français ?	Entre le 25 Mars et le 08 Avril 2019
Education à la citoyenneté	<p>Exposition « la laïcité en questions »</p> <p>Découverte des métiers de l'engagement citoyen</p> <p>Mini-conférence et interaction</p>	<p>Tous niveaux</p> <p>Tous niveaux</p>	<p>CDI / Vie scolaire</p> <p>CDI / Vie scolaire</p>	<p>Décembre 2018</p> <p>Mai / Juin 2018 ?</p>
Education à la citoyenneté	<p>Campagne de prévention 2H38</p> <p>Sensibilisation aux risques ferroviaires</p>	Tous niveaux	M LASSUS / SNCF	06 Décembre 2018

Actions inscrites dans le cadre de la vie lycéenne

Objectifs visés	Description de l'action	Niveau choisi	Intervenants	Période/Dates
Education à la citoyenneté	Solidarité au profit des Restos du Cœur	Tous niveaux et personnels du lycée	Vie scolaire / CVL / Association Restos du Cœur	Décembre 2018
	Collecte de bouchons pour financer des activités et des outils liés au handicap (concours) / Sensibilisation au handisport	Tous niveaux et personnels du lycée	Vie scolaire / CVL / Association Recuplast / Association des Paralysés de France	15 Janvier au 15 Février
	Semaine des Arts, permettre aux élèves de partager leurs compétences dans divers domaines (sport, musique, dessin, photo....)	2 ^{nde}	Enseignants EPS / CPE / CVL	06 Mai 2019
	Bal des Terminales	Tous niveaux	Vie scolaire / CVL	Avril 2019
	Semaine des langues	Terminales	Vie scolaire / CVL / Enseignants LV	29 Mai 2019

Dans le cadre de l'égalité filles/garçons, un dessinateur de presse va intervenir. Les classes ciblées sont la 2^{nde} G et la 2^{nde} H (classe évaluée par compétences). A cela s'ajoute les élèves inscrits au club Journal. Cette intervention porte sur des réflexions autour du thème de la discrimination filles/garçons. Je vais mener ce projet puisque ce sont les deux classes de 2^{nde} dont j'assure le suivi de vie scolaire. Il s'agit d'animer deux séquences pédagogiques sur le thème de l'égalité filles / garçons (sensibilisation et formation pour apprendre le respect de l'autre). Ainsi, j'ai sollicité un partenaire extérieur, un dessinateur de presse, pour traiter cette problématique, ainsi qu'une coopération avec une professeure documentaliste, une professeure de lettres et une professeure d'histoire-géographie. La séquence a un triple objectif : contribuer à l'éducation à la citoyenneté et à l'éducation aux médias et à l'information par l'apprentissage de nouvelles compétences, combattre les idées reçues et les stéréotypes entre les filles et les garçons, affirmer le rôle pédagogique du CPE.

Renouveler les Condolymphiques est souhaitable car ce temps fort, fédérateur et impulsé par les élèves renforce le sentiment d'appartenance et la cohésion, et contribue à favoriser le « vivre-ensemble ». Une réunion préparatoire est à l'étude pour ce 1^{er} trimestre afin de réfléchir sur les activités tout en gardant l'esprit les objectifs initiaux (engagement, sentiment d'appartenance).

A propos de l'action menée sur les conduites addictives, le Major de police souhaite que cette intervention dure 1H30 alors que précédemment cela n'excédait pas 1H. En effet, cela permettrait d'aborder toutes les thématiques et contribuerait à un échange plus complet entre les élèves et la Police. Le bilan des actions menées l'an dernier révèle que 70% des élèves affirment que cette intervention aura une influence positive sur leur comportement. Le Major est plutôt satisfait de ce chiffre. De plus, il ajoute que la présence de personnel adultes de l'établissement (CPE, AED, Infirmière, Enseignants) est recommandée par la police.

Dans le cadre de l'éducation à la vie affective, l'infirmière scolaire travaille en partenariat avec une infirmière du planning familial et en coopération avec assistante sociale. Par cette intervention, il s'agit de sensibiliser les élèves à la vie affective grâce à la méthode de l'ABAQUE et, ainsi les faire réfléchir sur différentes thématiques.

Pour cette année scolaire, un club parole, sera mis en place, co-animé par l'infirmière et la professeure documentaliste. Suite à un constat empirique, certains de nos élèves éprouvent un certain mal être (ex : « j'ai eu trois années difficiles » pour un élève de terminale qui n'en a parlé personne). C'est à travers ce constat qu'a émergé l'idée de ce club. 6 séances sont programmées tout au long de l'année scolaire, auxquelles des élèves volontaires seront invités à échanger et parler autour de différentes thématiques (le vivre-ensemble, l'estime de soi, les relations filles/garçons...).

Le projet « Cartooning for Peace » est en coopération avec la MGEN. Cette exposition propose aux enseignants et aux élèves un kit pédagogique et éducatif (exposition + livret pédagogique). L'objectif repose sur l'analyse du rôle du dessin de presse et sur le souhait de développer des compétences (réfléchir, argumenter, débattre) autour de 11 thématiques (liberté d'expression, censure, rôle d'internet, droit des femmes...).

A noter également, l'engagement et l'investissement des élèves élus au sein du Conseil de Vie Lycéenne (CVL). Je souligne la continuité de certaines actions et projets depuis l'année scolaire 2015 – 2016 démontrant une certaine réussite et un bilan satisfaisant qui rejaillit sur le climat scolaire de l'établissement. Ainsi depuis 2015, les actions qui ont été renouvelées sont des actions de solidarité (coopération avec les « Restos du Cœur »), les Condolymphiques (action sportive en partenariat avec les enseignants d'EPS), le carnaval du lycée, la semaine des talents (valoriser les élèves sur leurs compétences extrascolaires), le bal des terminales (sur le thème de l'élégance) et en coopération avec la vie scolaire et la professeure documentaliste, la journée de la laïcité, la semaine de la presse (kiosque à journaux) et le printemps des poètes (concours de poésie). De nouvelles activités ont été proposées et mises en place (Halloween en Octobre 2017, St Patrick en Mars 2018). A travers ces actions il faut féliciter les élèves du CVL pour leur engagement, leur disponibilité et leur dynamisme pour parvenir à la réussite de ces différents projets, aidés par l'équipe de vie scolaire (CPE et AED) et par quelques enseignants.

Pilotant le CESC, des actions entrent dans le cadre des enseignements et dans le cadre de la vie lycéenne, et j'ai ainsi proposé, lors de la 1^{ère} réunion du CESC, de renouveler ces actions, et d'y ajouter un nouveau projet solidaire. Il s'agit de récolter des bouchons en partenariat avec l'Association des Paralysés de France (APF) et une association (Recuplast). Les bénéfices récoltés permettent de financer des activités pour des personnes en situation de handicap (joëlette) et d'apporter des fonds à l'hôpital Nord Franche-Comté. Dans la continuité de ce projet, une journée de sensibilisation au handisport sera organisée en coopération avec les enseignants d'EPS et les élus CVL.

Ainsi pendant les semaines de l'engagement lycéen (du 17 Septembre au 06 Octobre), en concertation avec ma collègue CPE, référent CVL, nous avons accueilli deux jeunes en situation de handicap accompagné de leur éducatrice. Ils ont présenté leur IME, les différents projets (dont la collecte des bouchons), le handisport. Nous avons convié quelques élus du CVL à cet échange, et ces derniers ont fait part de leur idée afin de proposer des actions de sensibilisation sur le handicap. Je souhaite associer les élus du CVL avec le CESC sur deux initiatives, la collecte de bouchons et une demi-journée sur le handisport. Ce projet met en avant les notions de vivre-ensemble et de fraternité. De plus il y a également la volonté de se voir « soi-même comme un autre » (je peux être un jour moi-même en situation de handicap).

Pour terminer, les différentes actions proposées dans le cadre du CESC et du CVL sont diffusées et valorisées grâce aux ressources internes et externes de l'établissement par le biais du journal du lycée (intitulé « L'illuminé »), l'application Condor et sur les différents panneaux d'affichage. Bien que le socle commun n'existe plus au lycée, il est possible, cependant, de valider des compétences grâce au Livret Scolaire Unique (LSU) et d'évaluer les différentes actions par leur alimentation dans un « portfolio » numérique (décret 31 Mars 2015).

I.3 Les enjeux et les effets d'une évaluation par compétences

A l'aune de ces différents projets et actions inscrits dans le cadre de la « Quinzaine de l'Altérité » et le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), les élèves peuvent faire l'objet d'une évaluation par compétences.

• Les enjeux de l'évaluation par compétences...

L'évaluation des élèves fait partie intégrante de leur scolarité. C'est l'attribution d'une valeur à un objet. A l'école, l'évaluation peut consister en une note chiffrée, lettrée, une appréciation ou encore sous forme de progression dans un processus d'acquisition. Il s'agit d'un jugement normatif, l'évaluateur évalue selon une norme préétablie qui prend en compte l'environnement de l'élève.

L'évaluation par compétences est une évaluation formative qui est plus positive, plus juste et plus fine alors que l'évaluation sommative chiffrée est trop globale et pas assez fiable. Selon Pierre Merle, la note peut être influencée par des facteurs liés à l'élève (passé scolaire, origine sociale, genre, comportement, niveau des classes) et par des facteurs liés au professeur (origine sociale, ordre de correction des copies). Entre les notes de 7 à 13, les acquis des élèves sont identiques. Les facteurs cités précédemment vont alors orienter la note de façon subjective. Ainsi les notes ne mesurent pas de façon précise les compétences des élèves et polarisent trop l'attention au détriment des apprentissages, donc elle est peu formative.

L'évaluation formative vise la progression de l'élève qui est guidé. Elle est souvent basée sur des appréciations. Il s'agit de montrer à l'élève ses points forts et ses points faibles et de l'aider à corriger ces derniers. L'évaluation formative peut être interactive, c'est-à-dire, que le professeur aide l'élève à élaborer ses compétences au fil d'un cours. Ainsi, l'évaluation est progressive et quotidienne. Elle peut être rétroactive, le professeur revient sur les erreurs de l'élève pour le faire avancer. Comme le stipule la circulaire du 20 Mai 2014, intitulé « Préparation de la rentrée 2014 », il s'agit de discerner les fragilités des élèves. L'évaluation ne doit pas être stigmatisante en appuyant uniquement sur les erreurs. L'élève a le droit à l'erreur et cela permet de progresser. L'évaluation formative est également proactive, l'apprentissage se construit selon les compétences évaluées des élèves a priori.

L'évaluation par compétence a un impact sur l'estime de soi des élèves puisqu'elle peut contribuer à améliorer la confiance en soi des élèves par l'encouragement, la clarification des progrès et la valorisation des compétences. Elle favorise également l'épanouissement et la sérénité. Selon des enquêtes antérieures menées, au sein du lycée Condorcet, auprès des élèves ayant intégré les classes évaluées par compétences et selon le bilan trimestriel de cette année scolaire, l'évaluation par compétences est très majoritairement présentée comme un très bon outil de diagnostic. L'absence de compétition est souvent présentée comme bénéfique, notamment pour les élèves fragiles scolairement. En outre de nombreux élèves affirment que ce système leur a permis de progresser.

Bien que l'évaluation par compétences ait une influence positive sur l'estime de soi, il y a un déficit d'image qui est palpable de la part de certains élèves des autres classes qui

considèrent cette classe comme « spéciale ». Cela en dit long sur le travail d'explication, d'image et de valorisation qu'il reste à réaliser. Autre bémol, qui est plus regrettable, concerne les critiques émises par certains enseignants au sein de l'établissement.

A l'aune de cette 1^{ère} analyse, l'évaluation par compétences apparaît comme meilleure que la notation chiffrée qui peut être démotivante lorsqu'elle n'est pas bonne. Elle pérennise la « constante macabre », formulation utilisée par André Antib, qui désigne la tendance pour les enseignants à maintenir un 10 de moyenne comme étant l'idéal. La notation chiffrée est donnée avec l'objectif, inconscient, d'avoir cette moyenne. Les enseignants, dans leur notation, s'appuient donc sur la « courbe de Gauss ». L'évaluation par compétences est également un outil empêchant les élèves à développer des prophéties auto-réalisatrices (effet Pygmalion).

• ... Favorisant la réussite et la construction du parcours des élèves

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République favorise l'école inclusive et la réussite pour tous contribuant à la personnalisation des parcours. Il s'agit d'aider et d'accompagner les enfants afin que chacun trouve sa voie, construise son projet et soit épanoui. C'est une école qui va tout mettre en œuvre afin de favoriser la réussite des élèves. La loi de refondation a rappelé la personnalisation des parcours articulée autour de grands axes : accompagner, combattre les inégalités, promouvoir une école bienveillante et exigeante.

Concernant l'évaluation par compétences des élèves, il existe un lien fort entre la réussite et les pratiques d'évaluation en mettant en avant l'estime de soi et en créant un climat de confiance. L'objectif repose sur une évaluation bienveillante : valoriser, expliquer clairement les attentes, accompagner pour corriger les erreurs, apprécier les compétences.

L'évaluation par compétences est encadrée par une équipe d'enseignants expérimentés dans ces pratiques. Selon Philippe Perrenoud, les professeurs comprennent et acceptent les programmes nationaux et pensent en amont une politique d'évaluation afin de définir ce qu'il faut observer, les conditions permettant cette observation et l'interprétation de cette dernière. Ce dispositif est également encadré par une liaison étroite avec les parents d'élèves qui se caractérise par la remise des bulletins en mains propres et par le projet autour du parcours professionnel.

En effet, l'orientation est un enjeu fondamental de la classe afin de construire un projet professionnel cohérent qui soit choisi et non subi. Selon Guichard et Hutteau, les choix d'orientation se font en fonction des représentations mentales des professions et des formations. Les jeunes construisent des préférences et les hiérarchisent. Cependant l'orientation peut-être conditionnée par les notes qui rendent compte d'une performance mais pas d'une évolution et qui sont fixées dans des conditions qui varient d'une classe à l'autre et d'un enseignant à l'autre. Ainsi la maîtrise des compétences travaillées sera l'élément essentiel de l'orientation. La finalité supplémentaire de ces classes par compétences est donc de réaliser un diagnostic partagé avec les élèves et les familles afin de prononcer une décision d'orientation acceptée par tous. La classe de 3^{ème} ou de 2^{nde} devient donc une étape essentielle du parcours de réussite de l'élève.

Par le biais du socle commun de connaissance, de compétences et de culture, et le Livret Scolaire Unique (LSU), il est possible de valider des compétences et d'évaluer les différentes actions, inscrites dans le cadre du CESC et des différents parcours (santé, citoyen, artistique et culturel, avenir)), par leur alimentation dans un outil de capitalisation des parcours éducatifs intitulé « Folios » (décret 31 Mars 2015). C'est un « portfolio » numérique, qui permet aux élèves de conserver les éléments constitutifs de leur parcours éducatif, et de valoriser leurs expériences, compétences scolaires et extrascolaires. Ces parcours donnent

une visibilité des projets effectués pendant la scolarité à la fois pour les enseignants, les élèves et leurs familles. L'objectif étant, ici, de s'appropriier et de généraliser le logiciel « Folios » au sein de chaque établissement.

II La notion de persévérance scolaire

Les projets et actions programmés dans le cadre du CESC ou de la « Quinzaine de l'Altérité » peuvent être assimilés à des alliances éducatives bien que ces dernières s'adressent plutôt aux élèves décrocheurs. Alors que les programmes élaborés dans le cadre du CESC sont décidés selon le contexte de l'établissement et le projet d'établissement.

Les alliances éducatives apparaissent comme une alternative crédible à la lutte contre le décrochage scolaire et peuvent contribuer à améliorer le bien-être à l'école. Ainsi comme l'écrit Gérard Boudesseul, en reprenant les propos de Mme Vallaud-Belkacem alors ministre de l'Éducation Nationale, « l'école ne peut pas tout. Les alliances éducatives sont une orientation essentielle⁵³ ». Les établissements scolaires doivent s'appuyer sur le tissu local et associatif afin de proposer des actions. « Parmi les diverses mobilisations qui développent les interactions entre l'école et son environnement, ces *alliances* peuvent être situées entre deux types de dispositifs polaires⁵⁴ ». Tout d'abord l'école peut s'appuyer sur l'action communautaire qui demande la mobilisation de divers acteurs (citoyens, parents, entrepreneurs, mécènes) pour un intérêt commun. « Cette logique systémique est largement développée au Québec pour favoriser [...] la persévérance⁵⁵ » puisque la lutte contre le décrochage scolaire est perçue comme une problématique de la société civile. Ensuite, la seconde logique repose sur l'action partenariale. Ainsi, l'autonomie administrative d'un EPLE permet aux chefs d'établissements à s'engager dans des partenariats avec leur environnement culturel et socio-économique.

Dans l'académie de Besançon, ont été créés les Laboratoires de la Persévérance scolaire des Lycées Professionnels (LP) reposant sur un triple objectif : renforcer la persévérance scolaire des élèves de LP en favorisant leur maintien en classe, leur remobilisation et leur appétence dans le cadre de dispositifs innovants, en complémentarité avec les dispositifs déjà en place. Un partenariat avec l'Université, et plus précisément le laboratoire C3S (Culture, Sport, Santé, Société), permettra une analyse critique des laboratoires, une synthèse de la littérature nationale et internationale et l'organisation de journées d'études.

« La notion de persévérance scolaire vient du Québec, des années 50, autour de l'idée de poursuite des études par un plus grand nombre d'élèves pour éviter le décrochage. De nombreux programmes de réussite éducative dans ce pays utilisent cette notion comme concept clé, que l'on retrouve aujourd'hui en France dès lors que l'on parle de la lutte contre le décrochage ou de prévention de celui-ci⁵⁶ ». Le concept de persévérance scolaire est apparu depuis peu dans le champ des sciences de l'éducation en France. Longtemps, seuls les élèves « décrocheurs », c'est-à-dire le sortants du système scolaire sans qualification, furent l'objet d'études. Mais progressivement, la prévention du décrochage scolaire a permis l'émergence du concept de persévérance.

Quatre lycées participent aux laboratoires dont le LP Tristan Bernard à Besançon. J'ai eu la chance de rencontrer Mme Deblaere, référent du « SAS+ », intitulé du dispositif au sein de cet établissement. Il s'agit d'un outil de prévention au décrochage scolaire. Le « SAS+ » est

⁵³ Gérard Boudesseul, *Éducation et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

⁵⁴ Gérard Boudesseul, *Éducation et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

⁵⁵ Gérard Boudesseul, *Éducation et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

⁵⁶ Jean-Michel Zakhartchouk, <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Favoriser-la-persévérance-scolaire>

un accompagnement proposé à l'élève pour lui permettre de réussir dans l'orientation qu'il a choisi et de renforcer son ambition scolaire. L'accompagnement est constitué d'entretiens individuels et d'ateliers sur des compétences psycho-sociales et/ou professionnelles en dehors des heures de cours. L'élève demeure élève de sa classe. Des actions collectives sont proposées à titre préventif pour des classes présentant un fort risque de démotivation ou pour favoriser l'ambition scolaire sous toutes ses formes. L'équipe « SAS+ » peut servir également de soutien auprès des équipes pédagogiques dans la conduite de projets. Ainsi, elle favorise toutes les pratiques pédagogiques qui tentent d'améliorer le climat scolaire ou d'apporter des réponses à des difficultés scolaires ou comportementales. Le « SAS+ » contribue à impulser une dynamique au sein de l'établissement.

Dans le cadre des Laboratoires de la Persévérance scolaire, toutes les actions collectives sont pensées à destination des élèves pour renforcer les parcours. Pour certains élèves identifiés, non pas comme décrocheurs, mais comme démotivés ou potentiellement démotivés, un accompagnement individuel pouvant prendre différentes formes peut être proposé. L'élève démotivé ou potentiellement démotivé a choisi la bonne orientation mais ne parvient pas à investir sa scolarité ou à se projeter dans une poursuite d'études. Actuellement, 25 élèves ont intégré le « SAS+ » parmi lesquels on trouve des élèves redoublants, des élèves signalés soit par le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS), soit par les enseignants. Parmi les actions proposées, les élèves ont la possibilité de suivre l'atelier sophrologie. Dans le cadre de l'Education aux Médias et à l'Information, la classe « Twitter » (1^{ère} GA), piloté par l'enseignant d'Histoire-Géographie, Professeur Principal de la classe, a participé à une séance de sensibilisation à la vérification des sources, la rumeur, la désinformation en coopération avec le « CLEMI ».

Ces différentes actions et projets ont des répercussions sur le bien-être de chaque élève et sur leur assiduité à l'école qui est plus que positive, et contribuent donner une image de soi plus positive à des élèves en perte d'estime de soi. Au sein des Laboratoires de la Persévérance scolaire divers partenaires institutionnels (PARDIE, Canopé, DANE, CLEMI) ou extérieurs (Café Charlie à Besançon, ADDSEA) interviennent tant dans l'organisation et la structure que pour le contenu des supports proposés aux élèves, aux familles et aux enseignants.

3^{ème} partie : Enquête et analyse de terrain

Pour cette troisième partie, je vais mener des enquêtes de terrain au sein du collège Colucci et du lycée Condorcet par le biais d'entretiens semi-directifs (Annexes), et ainsi effectuer une comparaison entre deux établissements différents (un collège rural et un lycée urbain). A suivre...

Conclusion

« En dépit d'ambiguïtés ou d'imprécisions sémantiques, cette quête du bien-être [...] est donc à encourager et va de pair [...] avec l'obtention de meilleurs résultats en terme de réussite, d'intégration, et de lutte contre le décrochage ou les incivilités⁵⁷ ». Ainsi, instaurer un climat favorable au sein de chaque EPLE contribue à la réussite et à l'épanouissement de chaque élève. Pour y parvenir l'élève doit se sentir bien et cela passe par la mise en place

⁵⁷ Gilles Ferreol, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018

d'actions concrètes grâce auxquelles des valeurs de solidarité, d'entraide, de fraternité sont véhiculées contribuant au bien-être de chaque individu.

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire est un enjeu majeur pour laquelle il convient avant tout d'identifier les causes. Les CPE ont alors pleinement un rôle à jouer dans ce domaine. Cependant, toutes les actions de prévention et de lutte contre ces deux phénomènes ne doivent pas être isolées puisque toute la communauté éducative doit se mobiliser autour de ces problèmes.

Un élève absentéisme et décrocheur est plus exposé à la solitude, à la perte de l'estime de soi et aux conduites à risques. A plus long terme, un élève, qui quitte le système scolaire sans diplôme et sans qualification, aura des difficultés à s'insérer socialement et professionnellement et sera confronté à des problèmes de chômage, de précarité, voire de délinquance.

L'aide éducative apportée aux élèves par chaque membre de la communauté éducative est essentielle dans la construction d'un bien-être psycho-affectif. De même l'investissement de chaque élève, au sein d'un établissement scolaire, dans différents projets ou dans la vie collégienne ou lycéenne permet de donner du sens. Ainsi l'engagement et l'utilité participent également au bien-être de chacun et peut éviter des ruptures scolaires.

Ma conception de la mission de CPE est fondée certes sur un partenariat loyal avec le personnel de direction et de confiance avec le personnel enseignant, les parents et les élèves. Elle se base aussi sur un engagement en présentiel ou non dans des actions éducatives qui s'insèrent dans les parcours citoyen, avenir, santé, artistique et culturel, et ainsi contribuent à la maîtrise des items du socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour les collégiens et du livret scolaire unique dans les lycées.

Bibliographie et Sitographie

- Antiby André, *La constante macabre*, Broché, 2003
- Arendt Hannah, *La crise de l'éducation dans la La crise de la culture*, 1961
- Bernard Pierre-Yves, *Le Décrochage scolaire*, PUF, Collection Que sais je ?, 2013
- Cohen, McCabe, 2009 – National School Climate Center
- Catheline Nicole, *Souffrances à l'école*, Albin Michel, 2016
- Cristofoli Sophie MENESR-DEPP, bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire, l'absentéisme des élèves soumis à l'obligation scolaire
- Debarbieux Eric, *Le climat scolaire : définition, effets et conditions d'amélioration*, extrait du rapport du comité scientifique de la DGESCO, 2012, sous la responsabilité d'Eric Debarbieux
- Durkheim Emile, *Education et sociologie*, 1922
- Duru-Bellat Marie & Meuret Denis, *Les sentiments de justice à et sur l'école*, De Boeck, 2009
- Duru-Bellat Marie, *La tyrannie du genre*, Science Po, les presses, 2017
- Ferreol Gilles, *Décrochage scolaire et Politiques éducatives, évaluation d'une expérimentation : le « lycée de toutes les chances »*, EME, 2006
- Ferreol Gilles, *Education et Bien-être*, sous la direction de Gilles Ferreol, EME, 2018
- Guichard Jean et Huteau Michel, *Psychologie de l'orientation*, Broché, 2006
- Kant Emmanuel, *Traité de pédagogie*, 1803
- Merle Pierre, *Les notes : secrets de fabrication*, PUF, 2007
- Merle Pierre, *La ségrégation scolaire*, Paris, La Découverte, collection « Repères », 2012
- Moignard Benjamin, *L'école démocratique. Vers un renoncement politique ?*, Armand Colin, Paris, 2010
- Obin Jean-Pierre, *L'école et la question de l'autorité*, Administration et éducation, 2001
- Prairat Eirick, *La sanction en éducation*, PUF, Que sais-je ?, 2011
- Rousseau Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation*, 1762
- Ulmann Jacques, *La pensée éducative contemporaine*, Paris, Vrin, 1982
- Van Zanten Agnès, *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, France, PUF, 2017

- Arrêté du 01 Juillet 2013, référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- Circulaire n°2015-139 du 10 Août 2015, missions des Conseillers Principaux d'Education
- Circulaire n°2016-114 du 10 Août 2016, orientations générales pour les CESC
- Loi n°75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation *Loi Haby*
- Loi n°2013-595 du 08 Juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la -refondation de l'école de la République
- Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée (Ministère de l'Education Nationale (DGESCO/DMPLVMS) <http://eduscol.education.fr> www.cndp.fr/limatscolaire), 2013
- <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Favoriser-la-perseverance-scolaire>, Jean-Michel Zakhartchouk
- www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/.../171208_Precos_Decrochage_Cnesco.pdf
- <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/N-9471-14059.pdf> : Christophe Marsollier, *les conditions du bien-être à l'école*
- <http://eduscol.education.fr/cid46871/le-cesc-sa-composition-ses-missions.html>

Annexes

● Annexe 1 : articles de presse « Quinzaine de l'Altérité »

Article de l'Est Républicain, samedi 28 Mars 2015

Rougemont-le-Château Première quinzaine de l'altérité organisée au collège Michel-Colucci

L'emploi du temps dédié à l'Autre

« Je reste persuadé que c'est la rencontre avec l'autre qui fait qu'on l'accepte. » Fort de ce postulat, Philippe Corriette, principal du collège Michel-Colucci, a mis sur pied, en s'appuyant sur les bonnes volontés de l'équipe éducative, une quinzaine de l'altérité.

Depuis le 16 mars, et jusqu'à lundi 30, les élèves ont donc vu leur emploi du temps chamboulé et des activités tournées vers l'autre mises en place en relation avec leurs matières. « Pour les familles, les actions ponctuelles sur ce sujet peuvent manquer de sens » remarque le principal. « D'où ce regroupement pour outiller les élèves sur différents champs et marquer davantage les esprits. »

Mais une seule semaine s'est vite avérée trop juste pour traiter du handicap, des addictions, de la sécurité routière, du harcèlement scolaire, d'actions humanitaires... « Il s'agit bien de prendre conscience de l'Autre » rappelle le principal du collège, qui met un point d'honneur à développer le « vivre ensemble » dans son établissement, avec la formation des délégués de classe ou une approche non-violente de la gestion des conflits dès la sixième.

Pas que le collège Colucci pose problème, « nous sommes dans un établissement avec un PCS (pour professions et catégories socio-professionnelles) assez élevé. Mais je trouve qu'on a de plus en plus de mal à se confronter avec la différence ».

Pendant cette quinzaine, des intervenants ont participé à la vie du collège, et en premier lieu, la compagnie « La nageuse au piano », qui s'est installée en résidence en partenariat avec le Théâtre du Pilier, dans le cadre d'un projet Culture collégiés. Avec les élèves, trois artistes de cette troupe



■ Les sixièmes ont travaillé sur les stéréotypes garçons-filles avec une intervenante du CDOS.

Photo ER LE PAYS

bordelaise ont testé les ateliers d'écriture, de théâtre, de chant choral, invitant les adultes à entrer dans le jeu.

Lundi, les 4e et 3e se rendront à l'espace Louis-Jouvet, à Belfort, pour découvrir, sur une scène, le rendu du spectacle monté durant la résidence. « Notre collège étant excentré, il nous importait qu'il devienne lui-même un objet culturel et qu'il encourage les élèves à découvrir d'autres lieux culturels, hors de leur secteur de vie ».

Des tas d'expériences collectives

Dans la même veine, Simon Daval et Jean-François Lami, photographes, ont eu les portes ouvertes dans des classes durant deux demi-journées, « où je leur ai donné l'autorisation de photographier les élèves, dans toutes les situa-

tions. On verra ensuite ce qu'on en fait ».

À une période où l'éducation nationale parle beaucoup de climat scolaire, cet événement d'établissement, proposant des tas d'expériences collectives, devrait avoir un impact. Le principal n'entend d'ailleurs pas en rester là puisque certaines actions auront vocation à évaluation : « Nous verrons quel investissement les élèves mettent dans la poursuite de certaines actions, notamment humanitaires, quels projets nouveaux peuvent émerger en vie scolaire, que les conflits soient davantage verbalisés... » Déjà, des professeurs ont émis le souhait de s'investir davantage l'année prochaine.

Toute la communauté éducative aura été touchée à différents niveaux : Florence Hen-

documentaliste et les CPE se sont énormément investis dans l'organisation et une page Facebook a été ouverte pour montrer, en image, l'ensemble des activités.

Les adultes en ont profité pour être formés aux comportements qui sauvent, les 3^e ont passé le premier niveau de Prévention et secours civiques (PSC)... Et tous ont été amenés à livrer leurs émotions, notamment en découvrant l'exposition photographique « J'aime beaucoup quand vous me regardez », réalisée avec les pensionnaires de l'Ehpad les Vergers.

Nul doute qu'il restera bien quelque chose, dans l'esprit des adolescents, de ces deux semaines très spéciales...

Karine FRELIN

Découvrir l'ensemble des ateliers grâce à une page Facebook, rdi rou

Education Trois collèges réunis à Rougemont-le-Château pour un spectacle

Conte musical autour de l'altérité

Le collège Michel Colucci de Rougemont-le-Château a connu une quinzaine de l'altérité chargée avec des activités diverses.

Plusieurs thèmes ont été abordés, toutes les classes ont participé à divers sujets sur les thèmes suivant : se connaître soi-même pour se protéger, pour protéger l'autre ; se voir « soi-même comme un autre » ; vivre avec l'autre, vivre pour l'autre ; avec des interventions de professionnels, la participation d'associations et partenaires.

Au foyer rural de Rougemont a eu lieu un conte musical pour récitant avec le chœur d'enfants, le conservatoire Henri-Dutilleul, les

classes CHAM (classes à horaires aménagés musicales) des collèges Simone-Signoret et Arthur-Rimbaud de Belfort ainsi que la chorale du collège de Rougemont-le-Château, avec Jérôme Brie au piano, la participation de la Maison de la Négritude et des droits de l'homme de Champagny, sur « Les derniers jours de Toussaint Louverture », emprisonné au fort de Joux, près de Pontarlier. Il était une figure de la révolution d'Haïti, des mouvements abolitionnistes et d'émancipations des Noirs.

Les élèves des établissements scolaires ont dû réfléchir à travers le texte, aux questions liées à l'es-



■ Les collégiens avec les enseignants participant au spectacle.

clavage. Ils ont chantés et dansés devant le recteur d'académie, le conseiller aux études du conservatoire de Belfort, l'inspecteur d'académie, l'inspecteur

pédagogique régional en éducation musicale et chorale, les principaux des collèges de Belfort et Rougemont, le maire de Rougemont, la classe de

CM2 de Petitefontaine, des personnes des Vergers et de l'accueil de jour Michel-Le-grand. Toutes les personnes présentes ont apprécié ce spectacle.

ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU

« Faire rimer altérité et solidarité »

Cette année la quinzaine de l'altérité a lieu du 6 au 17 février du collège Colucci de Rougemont-le-Château. Elle permet aux élèves de la 6^e à la 3^e de comprendre la différence entre les humains.

Philippe Corriette, principal du collège, explique : « L'altérité est un contexte philosophique, c'est l'idée d'être l'autre pour accepter cette différence. C'est se connaître soi-même pour se protéger, pour protéger l'autre. Un jour, moi-même, je pourrais être en situation de handicap, je serai senior... Vivre avec l'autre, lutter contre le harcèlement et la

discrimination, favoriser l'intégration... Vivre pour l'autre, participer à la vie citoyenne (délégué de classe, association, club...) ». Suite à l'intervention de Pierre-Yves Chauveau, président de l'union des donneurs de sang du Territoire de Belfort, les classes de 3^e ont choisi de réaliser la collecte de sang au collège. Quatre-vingts élèves de 3^e et quatre-vingts de 6^e ont été sensibilisés.

Philippe Corriette indique : « Il faut leur apprendre à participer et malgré leur jeune âge, ils peuvent organiser sans participer à la collec-

te de sang. »

Pierre-Yves Chauveau précise : « Les élèves de 3^e se sont réparti les tâches pour mener à bien cette opération. Deux classes se partagent la communication auprès de la presse, la radio, les réseaux sociaux, la création d'affiches, la distribution de ces affichages. Les deux autres classes organisent la journée de la collecte du sang. Un fléchage est fait dans le bâtiment, un groupe s'occupera de l'accueil de l'Etablissement Français du Sang et des donneurs, dix élèves s'occuperont de la collation. »



Pierre-Yves Chauveau, président de l'union des donneurs de sang du Territoire.

04A11 - V1

● Annexe 2 : illustration en photos des projets CESC du Lycée Condorcet

Bannière Condolympiques



Affiche Collecte Restos du Cœur

LE LYCÉE CONDORCET SOUTIENT

Où se passe la collecte ?
Dans le hall Vie Scolaire,
dans la salle des profs,
au secrétariat !

**LES RESTAURANTS
DU CŒUR**

Les besoins principaux :
Demi-boîtes de conserve
(fruits et légumes)

L'an dernier ?
C'était 134 kg de dons,
le record ?
C'était 147.7 kg de dons,
On compte sur vous pour
faire encore mieux !

Où vont vos dons ?
Au dépôt de Belfort
qui aide un millier de familles !
(Environ 3500 personnes)

**VOUS AUSSI PARTICIPEZ À LA COLLECTE !
DU 14 AU 22 DÉCEMBRE !**



RECHERCHE DE TALENTS

Le CVL du lycée Condorcet recherche pour la Semaine des Talents des élèves qui souhaitent montrer ce qu'ils savent faire, de la magie à la musique, de la danse à l'art, **TOUT nous intéresse !**

Alors n'hésitez pas !
Prenez contact avec
un élu CVL ou la Vie Scolaire !



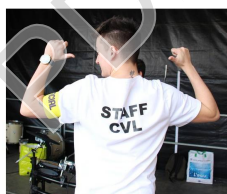
CONDORCET WANT YOU!

Plus d'infos sur l'application Condor ou la page : Les infos du Condo' belfort

CVL

LE CVL RECRUTE !

Vous aussi, prenez part à la vie du lycée !



**PARTAGEZ
VOS IDÉES !**



**PROPOSEZ
VOS PROJETS !**

Les évènements 2016-2017 :

Collectes humanitaires
Semaine du Son
Semaine de la presse
Carnaval
Semaine des Talents
Bal des Terminales
Cond'olympique

**FAITES VIVRE
LE LYCÉE !**



Venez demander votre bulletin de candidature
auprès de Julien, Assistant d'éducation
ou Mme SERENA, CPE avant le 29 Septembre.

● Annexe 3 : Exemple d'une grille d'entretien semi-directif

Guide d'entretien semi-directif (personnel Collège Colucci)

● Fiche signalétique

Profession dans l'établissement :

Âge :

En poste dans l'établissement depuis :

Expériences antérieures :

Dans quel milieu avez-vous exercé ? (rural, urbain, REP)

Nombre d'élèves dans l'établissement :

● Ouverture

Si je vous dis « Education et Bien-être », qu'est ce qui vous vient spontanément à l'esprit ?

● Loi de refondation

Selon vous, la loi de refondation du 8 juillet 2013 met-elle en exergue l'éducation et le bien-être pour chaque élève ?

Que signifie pour vous la notion d'école inclusive ?

En quoi la personnalisation des parcours est-elle un point d'appui/un levier favorisant la réussite et le bien-être de chacun ?

Quels sont les outils d'évaluation permettant de valoriser les élèves ? (investissement, engagement, parcours sportif et culturel) ? Quels sont les modalités d'accompagnement ? Quels partenariats sont mis en place ?

● Climat scolaire

Comment définissez-vous le climat scolaire ?

Qui cela concerne ?

Est-ce une notion spécifique pour définir l'ambiance d'un établissement/d'une classe ? Peut-on parler d'un terme qui englobe l'ensemble de la communauté éducative au sein d'un EPLE ?

Avez-vous réalisé des enquêtes sur le climat scolaire ? Comment est-il au sein de votre établissement ?

Investir le climat scolaire est-il une nécessité/un enjeu majeur pour la réussite scolaire et éducative, et pour le bien-être de chacun ?

Comment agir sur le climat scolaire ?

Comment percevez-vous le sentiment d'appartenance au sein de votre établissement ?

Sur quels indicateurs vous appuyez-vous ? Le taux de participation aux élections du CVC (Conseil de Vie Collégienne) est-il satisfaisant ?

Si non, comment l'expliquez-vous ?

Est-ce que vous appuyez sur les élèves élus au CVC pour monter des projets/actions ? Si oui, quelles sont les actions menées ? Quel bilan en tirez-vous ? Quelles sont les caractéristiques de chaque action/projet ? Quels peuvent-être les éventuels obstacles à la conduite d'une action/d'un projet ?

• Réussite des élèves

Selon vous, qu'est ce que pour vous la réussite (scolaire/éducative) ?

Existe-t-il une corrélation entre réussite et estime de soi ? Entre réussite et bien-être ? Quels sont les freins et limites au bien-être ?

• Absentéisme/Décrochage/Mal-être

Quel est le taux d'absentéisme dans votre établissement ?

Percevez-vous un sentiment de mal-être et de souffrance chez certains de vos élèves ?

Quelles en sont les facteurs ?

• Quinzaine de l'altérité

Que signifie, pour vous, la notion d'altérité ?

Quelle est la raison d'être de la Quinzaine de l'altérité ?

La Quinzaine de l'altérité est-il un point d'appui pour favoriser le climat scolaire ? Améliorer le « vivre-ensemble » et le bien-être ?

Les différentes actions inscrites dans le cadre des quatre parcours éducatifs ont-elles un impact sur le bien-être de chacun ?

Comment mesurez-vous l'efficacité d'une action/d'un projet ? Sur quels indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) vous appuyez-vous ?

Vous avez décidé de poursuivre la Quinzaine de l'Altérité en 2017 – 2018, pourquoi ? Et pourquoi ne pas poursuivre cette année ?